

# LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

51 ème ANNÉE - NUMÉRO 689

24 OCTOBRE 1997 - 150 Francs CFA

## « LA CROIX DU BÉNIN » CONVOQUÉE DEVANT LE "TRIBUNAL" DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE

Suite à notre article «Sociétés d'Etat: la suspension des directeurs généraux peut ne tenir qu'à un fil» publié dans notre livraison 687 du 26 septembre 1997, la rédaction a reçu le 15 octobre 1997 la lettre n° 642 / MIPME / DC / SA en date du 14 octobre 1997 du ministre de l'industrie et des petites et moyennes entreprises.

Estimant avoir été l'objet d'une «diffamation à peine voilée», le ministre de l'industrie nous informait de sa «décision» de réunir en son cabinet le vendredi 17 octobre 1997, à partir de 16 heures, les cadres de son ministère et les responsables de la SCO au fait du dossier concerné pour réexaminer les questions évoquées dans notre article et afin que «La Croix du Bénin» produise les preuves des pressions qui, lui, ministre, exerce sur le directeur général par intérim de la SCO dans le règlement du litige qui oppose ladite société à des «employés suspendus» (sic). Pour ce «La Croix du Bénin» était convoquée.

Mais ce vendredi-là, le ministre, «empêché», n'était plus en mesure de prendre part à ladite rencontre qu'il aurait souhaité présider lui-même. La séance de travail «en vue de la manifestation de la vérité» n'a donc pu avoir lieu. A notre grand dam. Néanmoins le Directeur de Cabinet du ministre nous a fait savoir que ce dernier était très «agacé» (sic) par notre article qui ne sera qu'un «montage» (sic). La rencontre est reportée, d'un commun accord, au 14 novembre 1997, date qui sera confirmée à «La Croix du Bénin» en temps opportun et par lettre.

Comme le disait Emile Zola, «La vérité est mathématique». La vérité aboutira donc et elle triomphera.

Affaire à suivre.

André Aimabou



### UN PATRIMOINE INALIENABLE DE L'HUMANITÉ

Il faut développer un intérêt actif pour la grande cause de la famille, à travers laquelle passe l'avenir de l'humanité et de la nouvelle évangélisation (cf. Familiaris consortio, n° 86).

Il s'agit d'un point fondamental de l'enseignement du Concile Vatican II. Dans la Constitution pastorale Gaudium et spes nous lisons : « La santé de la personne et de la société tant humaine que chrétienne est étroitement liée à la prospérité de la communauté conjugale et familiale » (n° 47). Tel est la certitude de l'Église et des peuples qui reconnaissent dans la famille, fondée sur le mariage, un patrimoine in-

aliénable de l'humanité. En effet, l'identité spirituelle et l'identité culturelle de la famille constituent la base de l'identité de la Nation à laquelle elles appartiennent.

Pour se renouveler et faire face aux exigences des temps, la famille demande à être reconnue par la société, respectée et soutenue dans ses droits.

Une autre affirmation du Concile vient à l'esprit : «L'avenir [de l'humanité] est entre les mains de ceux qui auront su donner aux générations de demain des raisons de vivre et d'espérer» (Gaudium et spes, n° 31). Beaucoup de personnes dans le monde, hommes et femmes, diffusent ces convictions à travers leur témoignage. Je fais appel aux dirigeants et aux législateurs, ainsi que les institutions soutenant au maximum ce rôle fondamental de la famille. Je souhaite également que les moyens de communication sociale accomplissent une œuvre positive en promouvant, avec respect et sens des responsabilités, la réflexion et le dialogue sur la famille et ses problèmes.

J'invite les familles chrétiennes du monde entier à collaborer à cette grande cause.

Jean-Paul II

14 septembre 1997.  
méditation du Saint-Père sur  
la rencontre avec les familles,  
tenue du 2 au 5 octobre 1997  
à Rio de Janeiro (Brésil)

## LE DIOCÈSE DE PARAKOU ÉRIGÉ EN ARCHIDIOCÈSE

En la célébration du 9ème anniversaire de son pontificat le 16 octobre 1997, Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II a érigé en Archidiocèse le diocèse de Parakou. La nouvelle a été annoncée par le Nonce apostolique S. E. Mgr. André Dupuy lors d'une célébration eucharistique le samedi 18 octobre dernier en la cathédrale de Parakou.

Ainsi, S. E. Mgr. Nestor Assogba, ordinaire du Siège de Parakou devient par la remise du pallium, Archevêque de Parakou, c'est-à-dire prélat à la tête d'une province ecclésiastique groupant plusieurs diocèses.

Nous reviendrons plus amplement sur cette nouvelle qui honore le pays tout

entier dans notre prochaine livraison.

Mais en attendant, rappelons que l'Archevêque de Parakou est né le 21 décembre 1929 à Abomey. Ordonné prêtre de Jésus à Rome en 1957, il a été successivement recteur du séminaire de Djimé, Vicaire général du diocèse d'Abomey avant d'être nommé évêque le 10 avril 1976 par le Pape Paul VI, puis sacré le 25 juillet de la même année à Parakou par S. E. Mgr. Bernardin Gantin, ancien archevêque de Cotonou.

Nos prières accompagnent S. E. Mgr. Nestor Assogba et tous nos frères et sœurs de la nouvelle province ecclésiastique.

La rédaction

## LES MANIFESTATIONS DU PHÉNOMÈNE DE DISCRIMINATION RACIALE AU BÉNIN

Le Bénin, à l'instar des autres pays africains, a célébré le 21 octobre 1997 la journée africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. A en croire le ministre béninois de la Justice, de la législation et de la protection des droits de l'homme, M. Ismaël Tidjani Serpos, le niveau de conscience du Béninois moyen sur les droits de l'homme reste faible.

C'est cela aussi la cause, chez nous au Bénin, de la manifestation plus ou moins voilée du phénomène de discrimination raciale, de xénophobie, d'intolérance. Ainsi que le précise la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale : «... l'expression "discrimination raciale" vise toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique, qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économiques, social et culturel ou dans tout autre domaine de la vie publique ». Compte tenu de l'ampleur que semble prendre le phénomène de nos jours, votre journal "La Croix du

(Lire la suite en pages 6 et 7)

## L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE

### COIN DU FIN LIMIER

#### IL EST TEMPS DE DÉCOURAGER LES INTRIGANTS



Chantiers abandonnés par-ci, ponts inachevés par-là, constructions ou réfection de routes délaissées par ailleurs. Tel est le constat amer que l'on fait sur toute l'étendue du territoire national à propos de certains grands travaux de construction engagés par les pouvoirs publics. L'accumulation de ces pratiques est devenue inquiétante au point d'en entraîner tout récemment la colère de Mme

Marina d'Almeida Massougbojé ministre de la santé, de la protection sociale et de la condition féminine et de M. Kamarako Fassassi, ministre des travaux publics et des transports. Ainsi sont-ils montés tous deux au créneau, ces derniers jours, pour dénoncer et fustiger ces comportements irresponsables de nos entrepreneurs indéclicats. Mais à y regarder de près, on se demande bien à quoi jouent nos ministres. Ne savent-ils pas que dans tous les cas les dés étaient bien pipés au départ dans les attributions des marchés ? Sinon comment comprendre qu'on puisse attribuer des marchés publics d'envergure à des entrepreneurs sans la vérification matérielle préalable de ce qu'ils prétendaient être ou avoir ?

Procédure toute simple, nécessaire et indispensable, prévue d'ailleurs dans les critères d'attribution des marchés publics dans ce pays de roubards. Le ver est alors dans le fruit. Aussi faut-il avoir l'honnêteté intellectuelle de regarder aussi du côté des cadres supérieurs décideurs en la matière. Ce qui est fondamental de nos jours c'est la dénonciation des comportements abjects et antiéconomiques qui malheureusement sont toujours en cours sous le Renouveau démocratique et davantage depuis peu : le favoritisme, le népotisme, la concussion, la recherche effrénée des 10% et que sais-je encore !

Oui. C'est cela l'origine du mal qui perdura aussi longtemps que nous n'allons pas opérer réellement une reconversion de nos mentalités en cultivant l'amour vrai de ce pays. Les menaces verbales proférées ici et là par les autorités actuelles de notre pays ne sont que des fuites en avant, alors que l'heure est à des actions concrètes pour détourner à jamais les intrigants qui s'enrichissent sur le dos des populations laborieuses.

Basile René Sôhanyon

## 17ème JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION AU BÉNIN : ENCOURAGER LA PROMOTION DES PRODUITS LOCAUX

*"Investir dans la sécurité alimentaire".* C'est le thème retenu cette année par l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour célébrer la 17ème journée mondiale de l'alimentation, le jeudi 16 octobre 1997.

Au Bénin la célébration a eu pour cadre le Stade de l'Amitié et a rassemblé autour du ministre du développement rural, M. Jérôme Saccia Kina Guézéré, des membres des organisations internationales, des autorités politico-administratives du Bénin, des représentants des confessions religieuses, des opérateurs économiques, des ONG, et des artistes...

Pour M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO dont le message a été lu (à cette occasion) par le représentant de cette institution au Bénin (M. Jean Oulai), "la sécurité alimentaire pour tous passe obligatoirement par la promotion des investissements..."

"En choisissant le thème investir dans la sécurité alimentaire", selon M. Diouf, la FAO désire souligner la nécessité de créer les conditions et de prendre les mesures d'incitation adéquates en vue de promouvoir l'investissement privé et public, de manière à accroître les disponibilités alimentaires et à assurer à tous l'accès aux aliments. Elle souhaite également reconnaître le rôle décisif des agriculteurs, des producteurs, des travailleurs ruraux et particulièrement des femmes. La contribution des femmes dans la préparation des sols, l'utilisation de systèmes adéquats d'approvisionnement en eau, l'adoption de techniques nouvelles, la gestion rationnelle des troupeaux et la restauration est, en effet, substantielle...

De même les investissements privés et publics sont nécessaires dans les domaines de l'entreposage des denrées alimentaires, des infrastructures de distribution et de commercialisation des transports et des communications.

Il est aussi impératif, a indiqué le Directeur général de la FAO, d'investir dans la valorisation des ressources humaines employées dans le secteur agricole. Il faut notamment promouvoir la formation, la recherche et la vulgarisation, l'utilisation rationnelle du crédit, l'éducation nutritionnelle et la salubrité des aliments. Le soutien aux associations d'agriculteurs et aux travailleurs ruraux peut également améliorer leur accès aux ressources productives et accroître leurs revenus".

La mini-exposition agro-alimentaire organisée en marge de la célébration a permis aux invités et amis de découvrir ou de redécouvrir les richesses alimentaires locales de notre pays. Celles-ci ne demandent qu'à être vulgarisées et promues.

La célébration de cette 17ème journée mondiale de l'alimentation a donné l'oc-



casion au ministre béninois du développement rural, de s'apaiser sur la situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle de notre pays où plus de 17% de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté, avec une majorité de femmes et d'enfants souffrant de pénurie alimentaire de manière cyclique ou chronique.

Cette situation, selon le ministre est aggravée entre autres, par :

- a) — le faible pouvoir d'achat des populations ;
- b) — les effets néfastes des aléas climatiques sur la production agricole ;
- c) — le fort taux d'accroissement démographique ;
- d) — l'analphabétisme ;
- e) — l'enclavement des zones de production ;
- f) — le faible taux de couverture sanitaire ;
- g) — l'inaccessibilité à l'eau potable pour plus de 40% de la population et,
- f) — la surexploitation des lacs et lagunes par des pêcheurs de plus en plus nombreux.

Le gouvernement béninois, conscient de la gravité des effets pernicieux de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sur nos populations, particulièrement celles des zones rurales, a décidé, à en croire le ministre Saccia Kina, de participer activement au programme spécial de sécurité alimentaire

initié par la FAO. Un programme qui devrait permettre d'améliorer la productivité par des transferts de technologies appropriées, de sécuriser la production grâce à la collecte de l'eau en vue de la petite irrigation à réaliser avec la participation des populations paysannes...

Le ministre du développement rural a saisi cette opportunité pour lancer, au nom du Chef de l'Etat, un appel patriotique au peuple béninois afin qu'il manifeste une solidarité nationale pour éradiquer la faim et la malnutrition dans notre pays. Ce jour même le ministre a lancé une opération de collecte de fonds au profit des populations les plus démunies de notre pays pour leur permettre de parvenir plus dignement à la satisfaction de leurs besoins alimentaires et nutritionnels à travers la réalisation de micro-projets élaborés à cette fin. Cette collecte, sous forme de souscriptions volontaires, sera versée dans le compte spécial intitulé "ALIMENTEL", ouvert à la BIBE, agence Jéricho-Cotonou sous le n° 90 111 000 394 / 22. Et pour donner l'exemple, le ministre a ouvert le ban en donnant un chèque de 250.000 Frs CFA et a invité ainsi ses concitoyens à lui emboîter les pas. Tant il est vrai, a-t-il indiqué que nul ne peut se sentir heureux tout seul et combattre la faim, c'est également œuvrer à restaurer la dignité de l'homme.

Cette 17ème journée mondiale de l'alimentation offrait à M. Jacques Diouf l'occasion de rappeler aux 186 pays qui ont participé au sommet mondial de l'alimentation tenu à Rome en 1996 et qui ont adopté le plan d'action du sommet et la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire "leur volonté politique et leur engagement de déployer des efforts constants afin d'éliminer la faim dans tous les pays".

Il reste toutefois à reconnaître avec M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO, que "seule une large mobilisation des secteurs public et privé ainsi que des ressources collectives et individuelles permettra d'infléchir le cours de l'histoire".

Guy Dossou-Yovo

<b>"LA CROIX DU BENIN"</b>		Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un	
Redaction et Administration	"LA CROIX DU BENIN"	Abonnement de Sénégal	5000 à 8000 F CFA (50 à 80 FF)
01 BP 108 - Tel (229) 32-11-19	COTONOU	Abonnement de Haïti	10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)
(République du Bénin)	République du Bénin	Abonnement d'Antill	20.000 F CFA et plus (200 FF)
Compte :	Changement d'abonnement		10.000 F CFA
C.C.P. 12-76	TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion		
COTONOU	Bénin	3.720 F CFA	
ASSOGBA CAKPO	Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo	4.680 F CFA	
Directeur de Publication	Guinée	5.760 F CFA	
BARTHÉLEMY	Cameroon	6.840 F CFA	
ASSOGBA CAKPO	Congo, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A.	5.760 F CFA	
Dépôt légal n° 840	Nigeria, Gambie, Ghana, Liberia et Sierra Leone	7.560 F CFA	
Tirage : 4.500 exemplaires	Kinshasa (Zaïre)	9.000 F CFA	
	Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie	12.600 F CFA	
	U.S.A.	9.480 F CFA 94.00 FF	
	Amérique (Nord, Centrale, Sud) — Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Royaume-Uni, Norvège)	10.200 F CFA 102.00 FF	
	Canada	10.200 F CFA 102.00 FF	
	Chine	12.600 F CFA 126.00 FF	

IMPRIMERIE NOTRE-DAME - TÉL. (229) 32-12-07 - COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN AU BÉNIN

Vendredi 17 octobre 1997, pour la première fois dans son histoire, le Programme des Nations unies a lancé officiellement un Rapport sur le Développement Humain au Bénin. A travers cinq chapitres, le rapport met en exergue les causes de la pauvreté au Bénin. De même le document, parlant des mécanismes de lutte contre la pauvreté au Bénin, a mis l'accent sur les insuffisances stratégiques. Au regard de l'importance que revêt ledit rapport, «La Croix du Bénin» en présente un extrait à ses lectrices et lecteurs.

### GOUVERNANCE ET PAUVRETÉ

La qualité de la gouvernance joue un rôle primordial dans la persistance, l'expansion ou les possibilités de réduction de la pauvreté en ce sens qu'elle permet éventuellement, lorsqu'elle est bonne, d'instituer un environnement favorable au développement durable et à une croissance économique volontairement profilée en faveur des pauvres.

Depuis 1990, le Bénin a construit avec un succès certain, le socle de liberté politique et de libéralisme économique indispensables pour permettre un éventuel profilage de la croissance en faveur des pauvres. Ainsi, les Béninois ont réussi à opérer une transition pacifique d'un gouvernement autoritaire à une deuxième République fondée sur l'Etat de droit, le multipartisme et sur la promotion de l'économie de marché. Le Bénin a, d'ores et déjà, connu deux élections législatives et deux élections présidentielles qui ont entraîné une relève politique à l'Assemblée Nationale et une alternance démocratique à la tête de l'Etat. Le Bénin a aussi réussi à prendre en compte les multiples intérêts ethniques et à les gérer pacifiquement. Finalement, la privatisation des entreprises para-publiques a conduit à des réductions et des ré-allocations d'effectifs dans un secteur public pléthorique, créant ainsi l'une des conditions critiques de la réforme de la fonction publique.

Cependant, de nombreux défis restent à relever tant en ce qui concerne les institutions que les comportements pour que l'exercice du pouvoir n'enrave pas la définition et la mise en œuvre d'une croissance profilée en faveur des pauvres.

Tout d'abord, il faut constater que l'histoire a légué au Bénin des iniquités historiques et des dualités sociales qui constituent d'importants facteurs de résistance à la lutte contre la pauvreté.

Pour ailleurs, de nombreux déficits techniques de gouvernance qui concernent tant les institutions centrales que les comportements, rendent difficile une réaffectation des ressources dans une perspective de plus grande équité et d'élimination de la pauvreté.

Les dysfonctionnements techniques ont très bien été identifiés tant par les Béninois que par leurs partenaires au développement et des réformes nouvelles sont proposées pour les éliminer. Certaines d'entre elles, la décentralisation par exemple, sont en cours ou en discussion. Il est clair cependant que les dysfonctionnements ne sont

pas le fruit du hasard et que les propositions de réforme destinées à les circonvenir se heurtent déjà et se heurtent encore à l'avenir à des obstacles de nature politique. Il importe de les identifier clairement afin d'être en mesure d'établir des stratégies définies pour une meilleure contribution de la gouvernance à la lutte contre la pauvreté.

#### LES DÉFICITS TECHNIQUES DE GOUVERNANCE

Dans ce contexte légué par l'histoire, les nombreux déficits techniques de gouvernance constituent des facteurs qui contribuent directement et indirectement à la persistance et à la reproduction de la pauvreté par les désordres fonctionnels, les incertitudes et les arbitraires comportementaux qu'ils entretiennent.

Ils concernent à la fois la faible fiabilité et l'instabilité des règles de gestion économiques et / ou leur non respect, les insuffisances du cadre juridique mais aussi les comportements illicites et / ou laxistes ou non transparents dans la gestion des affaires publiques. Ils incluent aussi les capacités techniques insuffisantes des administrations chargées du développement et notamment celles chargées directement de contribuer au bien-être de la population.

#### L'insuffisante intégrité et le non respect des règles de gouvernance

Au Bénin, les règles politiques de gestion des affaires publiques ne sont ni suffisamment fiables ni suffisamment bien appliquées. Ainsi, de nombreux textes juridiques sont obsolètes et des pans entiers de l'activité économique ne peuvent faire référence à des textes légaux ou réglementaires. Par ailleurs, au Bénin il existe peu de moyens légaux efficaces pour régler les litiges en raison notamment de la faible fiabilité d'un système judiciaire qui, lui-même, offre peu de recours légaux en cas de non respect des accords contractuels. Cette situation propice à l'arbitraire des décisions prises par les administrations ne favorise pas l'expansion économique. Elle inquiète et décourage les investisseurs. D'autre part, l'exercice du pouvoir, malgré plusieurs «campagnes d'élimination», demeure affecté par une corruption assez généralisée. Il l'est tout autant par la tolérance des autorités politico-administratives vis-à-vis de pratiques et activités illégales ; par exemple la contrebande, qui contribue largement à l'informatisation

de l'économie et au manque de transparence des marchés. Les pratiques laxistes et l'impuissance des délits économiques minent la confiance dans les lois et contribuent à l'érosion de la notion d'Etat de droit. Le laxisme vis-à-vis de l'inefficacité des forces de répression et, le cas échéant, de leurs comportements abusifs également. Dans ce contexte où peu de citoyens croient en la justice de leur pays, la tendance à régler soi-même les conflits tend à se pérenniser.

de handicaps incompatibles avec un développement équilibré et équitable. Aujourd'hui la faiblesse des capacités techniques de gestion des agences ministérielles doit toujours être considérée comme un des facteurs qui co-déterminent les niveaux de pauvreté et surtout qui expliquent les difficultés à la réduire.

#### La trop faible capacité des institutions à contribuer au bien-être général

La bonne gouvernance contribue au bien-être général notamment en permettant de garantir des biens et services publics d'une qualité satisfaisante, financés par des recettes fiscales. A cet égard sont particulièrement importantes les administrations qui produisent les services de santé et d'éducation de base. Les diagnostics ont montré que les prestations des administrations béninoises en matière de services publics de base restent très insuffisantes : le système d'éducation reste à la traîne tant en ce qui concerne les infrastructures physiques que la quantité et la qualité des ressources humaines employées. Ils montrent de même que le niveau des services offerts par les institutions publiques de santé reste trop faible.

La faible capacité générale de ces institutions à remplir convenablement leur mission s'explique en grande partie par les mêmes raisons qui ont été évoquées pour expliquer la faible capacité gestionnaire de toutes les administrations publiques. Toutefois, pour les administrations «dépensières» à vocation sociale que sont les ministères de l'éducation et de la santé, des questions de ressources insuffisantes «pour mieux faire» peuvent sans doute être invoquées. Il ne faut pas cependant perdre de vue que ces insuffisances renvoient le plus souvent à d'autres faiblesses de gouvernance. Par exemple, les priorités établies pour l'allocation des ressources publiques, les capacités limitées de l'Etat à collecter l'épargne pour l'affecter au bien-être social, elle-même largement explicable par la gigantesque informalisation de l'économie béninoise.

*Extrait du Rapport sur le Développement Humain au Bénin, 1997*

#### UN CADEAU QUI DURE. UN CADEAU QUI INSTRUIT.

#### A UNE CONNAISSANCE, OFFREZ UN ABONNEMENT A "LA CROIX DU BENIN" ;

##### Un cadeau

- qui dure,
- qui favorise l'éducation permanente de la foi,
- qui nourrit les solidarités en Eglise,
- qui n'a pas son pareil chez nous,
- qui...
- qui...
- qui...

## CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

LE SORT DES PETITS CAPTIFS DE GUERRE À LA COUR ROYALE D'ABOMEY AUX XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> SIÈCLES

Il est souvent question, dans l'histoire béninoise, des conditions de captivité après les guerres, du traitement réservé aux prisonniers dans leur milieu d'accueil; il est, en revanche, rarement fait état de la situation des petits enfants pris avec leurs parents ou isolément, lors des campagnes militaires ubémoneennes. Que deviennent-ils une fois arrivés à Abomey? Sont-ils traités de la même manière que les personnes âgées? A travers ces quelques interrogations, c'est tout le problème d'un aspect du droit humanitaire qui se trouve ainsi posé au sujet des enfants en temps de guerre et après les hostilités.

\* \* \*

Lorsque deux armées s'affrontent, aucune situation particulière n'est faite aux enfants par rapport aux personnes plus âgées: ils sont massacrés au même titre que tous les autres ennemis quand ils ne sont pas faits captifs. Il n'existe, en ce domaine, aucun comportement sélectif ou discriminatoire.

Les hostilités terminées, les enfants captifs, de la même manière que les adultes, sont acheminés vers Abomey la capitale. Malades, blessés graves et impotents, incapables de suivre l'allure de l'armée sont tués ou simplement abandonnés.

Arrivés à Abomey, ces enfants sont envoyés, pour continuer à être éduqués, dans un appartement sis à proximité du palais de Kpanga.

Il arrive que certaines divinités à qui des hommes sont habituellement isolés, demandent plus particulièrement à boire du sang frais de petits enfants. C'est parmi ces jeunes captifs de guerre qu'ils sont prélevés pour leur être sacrifiés. Une fois, sinon deux fois l'an selon l'humeur du roi, à lieu la cérémonie de grillade des arachides. C'est un spectacle douloureux dont le souverain se régale visuellement: un grand fossé est creusé, à l'intérieur duquel on allume un grand brasier. Le roi, entouré des membres de sa cour, s'installe à une distance suffisamment proche pour bien voir, mais suffisamment éloigné pour être à l'abri de la chaleur du brasier. En nombre variable d'une cérémonie à l'autre, mais toujours élevé, voire impressionnant, les petits captifs sont acheminés au bord du fossé où ils sont tour à tour précipités. Assimilés à des arachides fraîchement déterrées et non décorées, les enfants crépient dans le brasier à l'image de ces dernières jetées dans la braise. Tout heureux, le roi et son entourage se délectent à la vue de ce spectacle agrémenté du roulement des tambours, de chansons de toutes sortes... un véritable brouhaha; public est ce spectacle macabre, auquel le peuple est convié.

L'unanimité est loin de se faire autour des origines de cette cérémonie qui n'a aucun caractère religieux et dont le seul objectif est de donner au roi et à ses ministres, ainsi qu'à ses sujets, une singulière et bien curieuse occasion de distraction; s'il y a des informateurs qui la font remonter jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, nombreux sont ceux qui voient à travers elle une invention du roi Ghezo au XIX<sup>e</sup> siècle. Si les motifs qui sont à son origine ne sont pas connus en dehors de celui qui a consisté à mettre sur pied un système original de distraction, ce régal au goût douteux est, à l'étape actuelle de la recherche, sans équivalent en Afrique noire. Il s'agit là, en fait, d'une dimension peu connue des sacrifices humains à Abomey.

Devenus grands, les rescapés des captifs sont envoyés dans les champs royaux pour y travailler. Quelques-uns d'entre eux intègrent l'armée et font preuve d'une grande loyauté à l'égard du roi.

## CONCLUSION

A la lecture de cet essai, l'on se rend compte que les petits captifs de guerre ne sont pas rigoureusement traités de la même manière que les adultes, bien qu'ils ne fassent pas, toutes proportions gardées, l'objet d'un traitement plus enviable. Il y a lieu de se demander si dans les sociétés éthniques traditionnelles, les enfants ont leur place dans un quelconque droit coutumier humanitaire.

## NOTES

1<sup>er</sup>) Nous remercions notre ami et informateur, Bachalou Nondichao, ancien guide du musée d'Abomey et traditionaliste de renom, pour l'éclairage qu'il a bien voulu nous apporter lors de la préparation de ce thème.

2<sup>me</sup>) On lira avec intérêt :

Achabi (A.A.): *Les traditions humanitaires dans les sociétés traditionnelles : cas des Yoruba du Bénin et du Togo.*

Mémoire de maîtrise de droit. Faculté de Droit, Université du Bénin à Lomé (Togo). Année universitaire 1988-89, 67 + III p.

A. Félix Iroko

## SCIENCE — SANTE

## LE PRÉSERVATIF N'ASSURE PAS UNE PROTECTION ABSOLUE CONTRE LE SIDA

Le préservatif assure certes une protection contre la contamination du Sida. Cette protection est cependant loin d'être absolue, écrit le Père Jacques Suaudeau, l'un des responsables du Conseil Pontifical pour la Famille, dans une longue étude purement médicale, intitulée "Le sexe sûr et le préservatif face au risque du Sida" publiée en français, dans la revue italienne "Medicina et Morale". Le risque, avance-t-il, est de l'ordre de 15 à 16%.

"Les études épidémiologiques montrent que le préservatif assure, certes, une protection contre la contamination par le virus, mais que cette protection est loin d'être absolue. Le risque de contracter l'infection à VIH tout en utilisant un préservatif lors de rapports sexuels à risque atteint en moyenne 15 à 16 % dans les diverses statistiques", affirme en effet le Père Suaudeau.

Ce dernier est lui-même ancien chirurgien, un métier qu'il a exercé en France avant de se consacrer à une dizaine d'années de recherche médicale aux États-Unis. Il est ensuite devenu prêtre. L'article qu'il publie recense 88 références d'études scientifiques les plus récentes sur la question, dont la majorité sont américaines. L'étude s'en tient à un strict point de vue médical. Elle a été très largement relayée par la presse italienne le 18 septembre.

L'étude commence par une réflexion sur la notion de "sexe sûr": "Une telle méthode de prévention du sida, écrit-on, suppose cependant une confiance très forte dans l'efficacité de la barrière du préservatif. (...) Du coup, le préservatif est devenu dans les esprits comme dans les discours des associations de lutte contre le Sida, et des hommes politiques une sorte d'arme absolue, dont la contestation prendrait un caractère quasi-blasphematoire. (...) Paradoxalement ce sont des voix médicales qui ont contesté la prétendue nécessité du préservatif. On a rappelé avec justesse que le dit dispositif était loin d'avoir la fiabilité qu'on voulait bien lui accorder".

Jacques Suaudeau rappelle que "le taux d'échec du préservatif dans la prévention de la grossesse est de l'ordre de 5 à 30% avec une moyenne de 15%".

## DIX ÉTUDES

Il note par ailleurs que la médecine a établi avec certitude (10 études citées et expliquées) que le préservatif n'est pas non plus totalement efficace dans la prévention des maladies sexuellement transmissibles (MST): "On peut donc dire, écrit-il, que l'usage du préservatif réduit la transmission des MST dues à des bactéries (gonococcus : 800 mm de diamètre), par un facteur allant de 2 à 10, mais que son effet sur les MST dues à des mycoplasmes ou à des virus paraît faible ou nul".

Plusieurs explications sont avancées par la médecine pour rendre compte de ces faillies. La première concerne des problèmes liés "à des défaillances techniques (porosité, fuites, ruptures, dégradation du latex)". Après avoir référencé 21 études sur le sujet, l'auteur arrive à cette conclusion: "En se basant sur ces faits, les chercheurs ont recommandé

aux personnes manipulant des éléments infectés par le VIH de porter deux paires de gants superposés. Une même recommandation a été faite en ce qui concerne les préservatifs. Donc la présence de défauts dans le latex, due à la structure en particule de ce matériau est bien établie, tant par le passage de microsphères de la taille du VIH que par la constatation, en microscope électronique, de véritables failles".

"On dit que, puisque le VIH est associé aux spermatozoïdes et puisque les spermatozoïdes ne passent pas aux travers de ces pores du latex, trop petits, le VIH lui non plus ne peut pas passer. Ces pores même s'ils existent, n'auraient donc pas une telle importance. Mais ceci est trompeur. En fait le VIH est présent dans le sperme sous la double forme de l'association à des cellules (spermatozoïdes et leucocytes) et du virus libre. Anderson souligne qu'il y a une grande chance pour que des virus VIH I sous forme libre, présents dans le sperme, puissent passer dans l'organisme du partenaire".

## MISE EN CAUSE DES CONDITIONS DE STOCKAGE

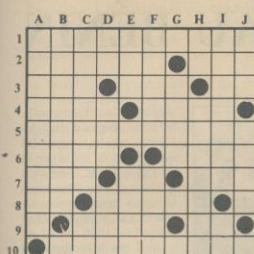
Après avoir évoqué les problèmes de conservation des préservatifs qui, soumis à la chaleur, perdent leur qualité s'ils ne sont pas entreposés dans des endroits frais (8 études citées pour cette seconde cause de défaillance) — ce qui met en cause les "conditions de transport et de stockages mal respectés dans les pays occidentaux, sans parler des pays africains et tropicaux, l'étude aborde une troisième cause de défaillance.

"Une constatation récente apporte de nouvelles inquiétudes quant à l'efficacité du préservatif face au VIH. Jusqu'à présent, en effet, on pensait que le VIH n'était présent que dans le sperme et le sang et devait donc être arrêté par le préservatif. Or, Harri et coll (étude publiée dans The Lancet 1992, 340 : 1469) viennent de montrer que le VIH est aussi présent dans les liquides pré-éjaculatoires qui passent dans l'urètre masculin avant que ne soit installé le préservatif".

À ce point de l'enquête, l'auteur constate alors: "Certes, le VIH semble être bien bloqué par la membrane du préservatif dans les études faites *in vitro* en utilisant un préservatif plongé dans un milieu de culture. mais l'expérience des MST doit rendre prudent dans l'extrapolation aux situations *in vivo* des résultats obtenus *in vitro*".

Viennent enfin 19 études statistiques sur l'efficacité réelle du préservatif testée sur des échantillons de populations à risques en différents endroits du globe, ainsi qu'un panorama de l'évolution de l'infection dans le monde.

(apic/mes/jpr)

**UN PEU DE DISTRACTION****MOTS CROISÉS****HORIZONTALEMENT**

- 1. Meurtres. — 2. Lesse. En forme d'œuf.
- 3. Siné. Un allemand. Branché. — 4. Mammelle. Partie d'une journée. — 5. Injurierai. — 6. Idiot. Estrade pour boxeurs. — 7. Général sudiste. Sodium symbolisé. Société de travail obligatoire. — 8. Suit les lettres. Pays scandinave. — 9. Assassin. Roulement. — 10. Ouvrier qui fabrique des tissus sur métier à bras.

**VERTICALEMENT**

- A. Admissibles. — B. Folles. — C. Se montre tenace. Titane symbolique. — D. Ré-

**BONNE SANTÉ****Épilepsie : une maladie à sortir de l'ombre**

Connue depuis l'antiquité, l'épilepsie est encore aujourd'hui entourée de silence et de préjugés. Dans le passé, on croyait qu'une personne souffrant de cette maladie était la proie d'une puissance surnaturelle. Les termes de "Haut Mal" ou "Grand Mal" contribuaient à cette réputation. On sait désormais que les crises d'épilepsie sont dues à des décharges électriques excessives, brèves et soudaines, dans le cerveau. C'est donc une maladie neurologique et non mentale, qui peut atteindre n'importe qui.

Environ 40 millions d'épileptiques vivent dans le monde, dont les trois quart dans les pays en développement, où ils ne sont que 5 à 10% à bénéficier d'un traitement. Pourtant, le traitement de l'épilepsie, à base de phénobarbital, peut selon l'OMS être administré à un prix de revient ne dépassant pas 5 dollars par malade et par an. Si les malades épileptiques ne reçoivent pas ces soins, affirme l'OMS, c'est parce que l'épilepsie n'est pas considérée comme une maladie curable. L'OMS et deux organisations non gouvernementales viennent donc de lancer une campagne mondiale pour que l'épilepsie soit inscrite en tant que priorité de santé publique, avec tout ce que cela comporte de financement, de formation et d'information.

Il n'y a pas une, mais des épilepsies : cette maladie peut en effet, revêtir de nombreuses formes selon les zones du cerveau qui sont touchées. Les crises, qu'on appelle aussi cri-

gime ordinaire. Dévêtu. Par dessus le marché. — E. Terre émergée. Dévêtu. — F. Entouré. Exposé à l'air. — G. Nuancer les couleurs. — H. Bas de gamme. Nacré. — I. Échappant. Son premier jour est fêté. — J. Division du yen. Prince russe.

(Réponse en page 10)

**CHIFFRES CODÉS**

Dans la grille ci-dessous, les chiffres ont été remplacés par des lettres. Chaque lettre représente toujours le même chiffre. Au bout de chaque ligne horizontale et verticale se trouve une addition successive des chiffres de cette ligne.

Trouvez quel chiffre se cache derrière chaque ligne.

A=	<input type="checkbox"/>	D=	C=	A=	B=	63
B=	<input type="checkbox"/>	C=	A=	C=	B=	63
C=	<input type="checkbox"/>	B=	C=	B=	C=	65
D=	<input type="checkbox"/>	C=	B=	A=	C=	64
		B=	A=	D=	B=	59
				B=	A=	62
						63 61 64 62 52

(Réponse en page 10)

**ET VOTRE REABONNEMENT !**

**FAÇONS DE PARLER**

**DES MOTS ET DES FAUTES**

enfants jouissent de la raison (souvent sept ans).

**En raison de :** en considération, à cause de...

**Plus que de raison :** plus qu'il n'est raisonnable ou convenable.

**Avoir raison :** être dans le vrai, avoir la vérité pour soi.

**Et si on joue de toutes ses facultés mentales on a toute sa raison. Se laisser convaincre c'est entendre raison, et perdre la raison, c'est devenir fou, mais redevenir raisonnable c'est revenir à la raison.**

**Enfin, selon la fable bien connue de La Fontaine : "La raison du plus fort est toujours la meilleure"... ce qui n'est pas forcément vrai, mais souvent... la force prime le droit !**

**AUTOUR D'UN MOT**

**Le verbe négocier,** du latin negotiare.

Discuter en vue d'un accord c'est négocier. Les négociateurs débattent et traitent... quand c'est possible. Parmi les négociateurs, on peut citer : les diplomates, les représentants, les porte-paroles ou les plénipotentiaires. Les différentes délégations ou commissions se réunissent en table ronde, en conférence et la concertation commence. On fait des propositions et des contre-propositions, on compose ou comme on dit familièrement : on coupe la poire en deux.

Les pourparlers se poursuivent. Et de tractations en tractations, de concessions en compensations, on fait généralement par un protocole d'accord, par un règlement pacifique, un pacte, un traité ou un concordat. Tout cela étant le plus souvent des actes diplomatiques.

Plus simplement le verbe **négocier** s'emploie dans les domaines commerciaux. Mais on fait aussi, parlant de déplacement sur les routes : "négocier un virage pour éviter tout accident" !

**DES MOTS D'AUJOURD'HUI**

**Élastique...** du nom élastique. C'est un adjectif introduit dans le vocabulaire en 1985 : tout ce qui est muni d'un élastique est élastiqué. Exemple : un pantalon élastique à la taille.

**AUTOUR D'UN MOT**

**Le mot sage,** du latin populaire sapius, du latin classique sapiens.

Une personne réfléchie et modérée dans sa conduite est une personne sage, avisée, sensée et raisonnable. La sagesse est le discernement, la modération, la retenue et le sérieux. Tout être calme et docile est sage, voire "sage comme une image", comme dit l'expression familière.

La sagesse est liée à la docilité, au calme, à l'obéissance, la douceur et la gentillesse.

Enfin, tout ce qui est conforme aux règles de la raison et de la morale est sage : un sage conseil, judiciaux, sensé, qui mène à une conduite raisonnable.

Un proverbe arabe rappelle à ce propos qu'il y a cinq degrés pour arriver à être sage : se taire, écouter, se rappeler, agir, étudier.

**La raison...**

On parle de **raison d'État**, qui permet de justifier un acte apparemment illégal ou une mesure anormale.

On parle aussi de **raison d'être**... un motif ou une cause déterminante.

Il y a l'**âge de raison**, un âge plus ou moins arbitraire où on considère que les

**Et si on joue de toutes ses facultés mentales on a toute sa raison. Se laisser convaincre c'est entendre raison, et perdre la raison, c'est devenir fou, mais redevenir raisonnable c'est revenir à la raison.**

**Le nom opinion,** du latin opinio

L'opinion est la manière de penser, de juger. Adopter une opinion, se rallier à, se déclarer pour, opter pour. On se forme une opinion en se documentant, s'informant, en "éclairant sa lanterne" comme on dit familièrement. Et on alors une opinion arrêtée, bonne ou mauvaise.

Mais on peut aussi changer d'opinion, retourner sa veste, changer son fusil d'épaule. Et ces nombreux revirements ou volte-face font devenir "girouette".

L'état d'esprit général est l'opinion publique et l'on fait parfois des sondages pour mieux la connaître. Il existe des opinions dans de nombreux domaines : philosophie, politique, sciences, morale et religion.

Sans la liberté d'opinion, de pensée, et sans la tolérance, c'est l'oppression et le sectarisme. "L'opinion est la reine du monde", a dit au XVII<sup>e</sup> siècle le penseur Pascal, mais au siècle suivant un autre penseur français, Chanfort, a ajouté : "L'opinion est la reine du monde parce que la sottise est la reine des sots". Alors, que chacun se fasse une opinion.

**LE MOT JUSTE**

**Ping pong :** on nomme souvent ainsi le jeu dont le nom officiel est tennis de table.

Cependant un joueur de tennis de table porte le nom de pongiste... du mot ping pong.

Pour employer le mot juste, il faut donc dire : le tennis de table et les pongistes.

Le joueur de tennis ordinaire est un tennisman, pluriel : tennismans avec un S ou, copiant la langue, anglaise : tennismen (MEN).

**POUR BIEN PARLER**

**Comparer avec et comparer à,** deux formulations correctes avec une nuance qui s'impose pour bien parler.

**Comparer à** se dit quand on veut trouver un rapport d'égalité : comparer son sort à celui d'un autre.

**Comparer avec** s'emploie quand on recherche plus précisément les différences ou les ressemblances : comparer la traduction avec l'original.

**Comparer avec** indique donc un examen plus détaillé.

SOCIETE

## **LES MANIFESTATIONS DU PHÉNOMÈNE DE DISCRIMINATION RACIALE AU BÉNIN**

(Suite de la première page)

Bénin" se propose ici de vous livrer de larges extraits de la communication du professeur Sylvain C. Anignon intitulée "Relations interculturelles et interethniques au Bénin. Les racines historiques des oppositions ethniques et régionales". Cette communication a été présentée à l'occasion de la réunion internationale d'experts organisée conjointement par l'Institut des Droits de l'Homme et de la promotion de la démocratie et l'UNESCO au Centre WANAD, à Cotonou, les 5 et 6 juin 1997. Le thème général du colloque était : "Toutes les formes de discrimination fondée sur l'origine raciale, nationale ou ethnique, la religion ou les croyances ou tous autres motifs en Afrique sud du Sahara".

# RELATIONS INTERCULTURELLES ET INTERETHNIQUES AU BÉNIN

## LES RACINES HISTORIQUES DES OPPOSITIONS ETHNIQUES ET RÉGIONALISTES

La discrimination est généralement perçue par rapport à l'origine raciale. L'image la plus forte qui s'impose dans ce cadre est celle de la race noire dont les droits sont restreints par les autres. Cependant, au sein même des États d'Afrique noire, les manifestations de discrimination sont multiples et s'affirment quotidiennement dans les relations entre les hommes, les groupes sociaux. Elles se cristallisent généralement dans des attitudes d'exclusion qui illustrent et expliquent à la fois la fragilité de la Nation et l'État-Nation effectuée dans différentes «aires culturelles» du pays, en particulier les «aires culturelles» adj-ada-tou, yoruba-nago, baoulon et au niveau de certains groupes ethniques de l'Atacora. L'objectif poursuivi est de démontrer les mécanismes du mal de façon à mieux évaluer les leçons, en particulier celles liées au poids du passé (...)

Il s'agit là généralement de manifestations de crises identitaires dont l'intensité et l'évolution dépendent de l'ampleur des motivations, des frustrations et/ou des manipulations qui les déclenchent. Le caractère permanent et vivace de ces attitudes de discrimination et d'exclusion se traduit, de temps à autre, par des explosions soudaines de violence aux conséquences incalculables, comme c'est le cas en Somalie, au Rwanda et au Burundi notamment.

Au Bénin, les manifestations de la discrimination gardent un aspect anodin qui masque cependant mal le caractère très marqué des attitudes d'exclusion. Celles-ci se traduisent le plus souvent dans des positions de réserve, de méfiance, de défiance ou de mépris qui entretiennent les différences et les conflits ethniques et qui se cristallisent de temps en temps dans des explosions de violence, généralement à l'occasion de consultations électorales ou de rencontres sportives.

L'imagerie populaire a simplifié le conflit ethnique au Bénin en le réduisant à un opposition entre les peuples du nord et ceux du sud. Mais la réalité des choses paraît plus complexe. Sous cette opposition régionaliste forgée et entretenue par les luttes et les manipulations politiques, se développent de multiples manifestations de discriminations qui enveniment les relations aussi bien entre les populations du sud qu'au sein des populations du nord. Cette réalité qui est à la fois omniprésente et difficile à saisir, est encore peu étudiée notamment sous l'angle de ses racines.

La présente communication se propose de contribuer à la connaissance du phénomène de la discrimination dans ses racines. L'étude se fonde sur une enquête de terrain



référendum, en date du 31 mars 1968, une Constitution qui instaure un parti unique «pour favoriser l'union nationale et le regroupement de tous les citoyens autour d'une charte et d'un programme d'action nationale, en vue de mettre fin à la haine, aux luttes fratricides et stériles, aux actes de violence et de vandalisme qu'engendre le pluripartisme».

Le régime militaro-martien du Parti de la Révolution Populaire du Bénin (P.R.P.B.) est arrivé plus loin dans cette voie. Car, pour réaliser le consensus sur le nom du pays, il a fait adopter le nom «Bénin» en lieu et place de «Dahomey» qui semblait marquer une certaine préminence de l'éthnie Fon sur les autres. Par ailleurs, dans le cadre de la réalisation de son mot d'ordre «unissons nos pensées», le régime a finalement au parti unique, en avril 1975, le mouvement unique des syndicats (UNSTB), créé le mouvement unique de la Jeunesse (O.J.R.B.) ainsi que le mouvement

Au niveau de la société civile, le même souci de l'« unité nationale » a toujours prévalu. Ainsi, l'Union Générale des Élèves et d'Étudiants (U.G.E.E.D.) a fait, de l'unité et de l'union, la pierre angulaire de la construction du mouvement associatif des scolaires.<sup>49</sup> La même tendance s'observe au niveau du mouvement associatif de la jeunesse. Les grands moments du combat pour son unité, sont marqués par le Congrès de la Jeunesse organisé en 1964, la création du Conseil Interrégional en 1969, la naissance de la Ligue Nationale de la Jeunesse Patriotique et l'organisation du « Congrès de l'Unité » qui créa en 1974 la Jeunesse Unité Anti-Imperialiste du Dahomey (J.U.D.). Enfin, le mouvement syndical a subi la même évolution vers un unité qui est chose faite dans la création en 1974 de l'Union Nationale des Syndicats des Travailleurs du Dahomey (U.N.S.T.D.).

Dans la période du Renouveau Démocratique ouverte par la Conférence Nationale des Forces Vives en février 1990, les mêmes

préoccupations d'unité nationale ont réapparu avec les mêmes soucis : traiter les symptômes du tribalisme et du régionalisme. Il est alors question d'*«équilibre inter-régional»*, de solidarité nationale<sup>(4)</sup>. La Constitution du 11 décembre 1990 prend en compte ces préoccupations dans d'importantes dispositions pour combattre les impulsions centrifuges. La «charte des partis» est très claire à ce sujet quand elle fait obligation à tout parti politique d'avoir au moins trois membres dans chacun des départements du pays, parmi les signataires du procès verbal de l'assemblée constitutive du futur parti.

Enfin, parallèlement à ces dispositions de sauvegarde, et face à la persistance des manifestations de la discrimination, une véritable mobilité populationnelle est opérée à chaque élection pour exorciser le mal. L'Institut des droits de l'homme ainsi que de nombreuses organisations non gouvernementales s'investissent dans la l'éducation civique des citoyens, se mobilisent dans la prière. Tout n'est pas psychose collective qui conscience de la réalité des menaces et d'éclatement, mais arrière vivace des oppositions ethniques. Cette psychose qui chaque élection est le révélateur de l'échec des mesures prises contre les manifestations du tribalisme et de tout conflit échec du traitement symptomatique et du régionalisme doit conduire à envisager le thérapeutique. Mais avant toute chose, il faudra donner les formes de discrimination cours au Bénin.

## 2 — LES MANIFESTATIONS DE LA DISCRIMINATION AU BÉNIN

Au Bénin, tous les citoyens sont égaux en droit selon les différentes constitutions adoptées depuis l'indépendance. Cependant, une observation attentive des relations interpersonnelles montre que la campagne que dans les villes révèle de véritables indices de discrimination, voire d'exclusion. Les indices et les manifestations de discrimination ont été démontrés mis en évidence par l'enquête de terrain menée à cet effet dans différentes «aires culturelles» du pays en janvier et février 1997.

L'objectif essentiel de cette enquête visait à établir l'image qu'on a de «Soi», et l'image qu'on a de l'«Autre» dans les différentes aires culturelles du pays. Le résultat le plus important de cette enquête de terrain est la mise en évidence de l'existence d'une vision stéréotypée de «Soi» et de l'«Autre».

Ainsi dans l'aire culturelle Baatonu, cette vision stéréotypée est organisée autour de la valorisation de «Soi» et du quasi mépris de l'«Autre». Le Baatonu dit de lui-même «Baatonuwi», le suffixe «wi» valorise l'indi-

vivid dans le sens de «véritable», de «par excellence». Le Bantonu est le «Tonou-wi» c'est-à-dire l'homme par excellence. Parallèlement, le Bantonu se sert du suffixe «agué» pour dépréciier l'«Autre». Ainsi, il parle du Yoruba en termes de «yorugués» (5).

Quant aux populations de l'Atacora, elles mettent beaucoup plus l'accent sur l'image de l'«Autre» que sur leur propre image. L'«Autre», c'est généralement l'ennemi qui les contraint à se réfugier dans les collines. De manière générale, c'est l'image négative du Bariba qui domine. Dans le groupe ethnique Lokpa par exemple, on utilise le terme «Sumans» c'est-à-dire «le méchant» pour désigner le Bariba (6).

Dans l'aire culturelle adjatado-fon, la vision stéréotypée est fondée d'abord sur la valorisation de l'image de soi, une démarche qui déprécie automatiquement l'autre. A Abomey, on parle de «Houégbadjavivi», terme qui désigne le Prince et qui s'oppose automatiquement à «Anato» et même à Fin (Finna) comme que l'on emploie généralement pour désigner les hommes de condition inférieure (7). A Porto-Novo, le terme «Aymovin» valorise l'homme de la «cité» par rapport au «Ghéta», l'homme de la brousse.

Mais à l'intérieur de cette même aire culturelle «adjatado-fon», il apparaît d'autres clivages qui réduisent l'image de l'Aboméen du Dahomeyen voire du Fonnou à celle de l'Homme fruste (par rapport au Houéda de Ouidah), de l'Homme méchant d'Allada) et de l'Homme sanguinaire (par rapport aux populations «mahi-mons» du Nord ou aux «mahi-bassos» d'Agonlin (8).

Quant à l'Aboméen, il manifeste un certain mépris pour le «Bariba» (traités comme des bêtes puantes et prétentieuses) (9), pour le Porto-Novien (qui apparaît comme un rouflaet et fanfaron), pour l'«Adjua» qui est fruste, le «Mina» qui est prétentieux.

Dans l'aire culturelle yoruba, l'homogénéité relative du groupe ethnique et surtout la référence à un même ancêtre mythique «Odoudouwa» atténuent les clivages.

L'image que les Yoruba se font d'eux-mêmes est celle de l'homme cupide. Mais le jugement est très sévère lorsqu'il provient des populations qui, dans leur évolution historique, se sont détachées du trone principal yoruba comme ceux qu'on appelle généralement les Anago c'est-à-dire les Kétou, les Tchabi, les Isha, les Ifé, les Ifé. Pour les Nago, la cupidité du Yoruba peut l'amener à vendre les siens.

Les rapports entre l'aire culturelle «adjatado-fon» d'un côté et l'aire culturelle «yoruba-nago» de l'autre sont ceux qui sont franchement mauvais. Chez les Anago, l'image de l'Aboméen est délibérée. Ainsi l'homme de Kétou ne considère pas l'Aboméen comme un homme. Pour les Isha et les Tchabi, l'Aboméen est un mauvais génie. Évidemment, pour l'Aboméen les Yoruba et les Nago sont des ennemis héréditaires. (10)

Dans un article sur les Kufaloyinna de l'Atacora, Abiola Félix Iroko rend compte d'une situation d'exclusion tout aussi dramatique. Il souligne que «les cavaliers Bariba ont dans le passé terrorisé les Kufaloyinna au point que la vue d'un cheval dans un rêve signifie pour Kufalo, l'imminence d'une attaque Bariba».

Les manifestations d'exclusion se développent surtout dans le domaine matrimonial. En effet, les mariages sont difficiles entre les éléments appartenant à deux groupes ethniques qui se détestent cordialement. Si le cas entre Kétou et Abomey est

bien connu, des oppositions plus diffuses mais tout aussi définitives découragent les relations matrimoniales entre les habitants du Mono et les Aboméens, et plus généralement entre les gens du Sud et les gens du Nord. Même dans le Nord, ces oppositions sont bien connues et restent pratiquement irréductibles entre le Dendi de Djougou et les autres peuples de l'Atacora. (11)

Les manifestations d'exclusion se traduisent parfois dans des mouvements de violence. On observe ces violences généralement à l'occasion de matchs de football, de consultations électorales ou de coups d'État militaires.

Au niveau politique, les premières manifestations de la discrimination fondée sur l'origine ethnique sont apparues en 1947. Maurice Gélib-Anhanzhou en fait longuement et largement l'analyse dans son désormais classique ouvrage consacré à l'évolution politique, constitutionnelle du Dahomey de la colonisation à nos jours (10). Selon son analyse, le tribalisme a «été provoqué d'une part par la lutte d'influence entre les responsables de l'U.P.D., d'autre part par des ambitions qui s'étaient vite révélées insuffisantes et que la bourgeoisie coloniale habilement exploita» (11).

Ces manifestations ont pris dans leur développement deux dimensions majeures: la dimension ethnique et la dimension régionaliste. Au niveau ethnique, la discrimination visait essentiellement à affirmer les intérêts du groupe au sein de la société globale en construction, la nation dahoméenne. Cette stratégie est étendue sur deux démarches complémentaires. La première consiste à confier la représentation du groupe ethnique ou la défense de ses intérêts qu'à un ressortissant authentique du groupe. C'est sous cet angle que la candidature de Justin Ahomadégbé à la mairie de Porto-Novo en 1947 a été rejetée selon la «logique» que ce médecin bien connu Porto-Novien n'était pas véritablement les intérêts des populations Goun, majoritaires dans la ville et sa région (12).

La deuxième démarche se traduit par le regroupement autour du «fil du terrains», «Ayi non vi» pour affirmer les intérêts du groupe ethnique. C'est selon cette «logique» que Sourou Migan Apithy qui n'avait pas pu être jusqu'à présent inéligible, grâce à l'obtention d'un double siège de député en 1945 dans la majorité des suffrages dans sa région natale Porto-Novo, (13) a pu mobiliser en 1951 la majorité partie de la population de la ville et de sa région pour créer le Parti Républicain du Dahomey (P.R.D.) et remporter les élections législatives de la même année.

La dimension régionaliste de la discrimination s'exprime, quant à elle, par la mobilisation d'un vaste front de groupes ethniques dont les intérêts sont laissés pour compte ou prétendus comme tels. En 1951, le Dahomey disposait de deux sièges de députés. Les militants de l'U.P.D. originaires du Nord-Dahomey, demandèrent qu'un des sièges fût réservé à un candidat du Nord. Le refus du Comité Directeur de l'U.P.D. d'accéder à cette revendication a été résolu, en tout cas interprétré, comme le refus de prendre en compte les intérêts des populations du Nord du pays. Les porte-parole de celles-ci déclarent de s'organiser pour prendre en main la défense des intérêts de leur région, toutes ethnies confondues. C'est dans ce cadre que se situe l'initiative prise en 1951 par Hubert Maga, alors instituteur à Natitingou et qui aboutit à la création du Gouvernement Ethnique du Nord (G.E.N.).

Le développement des activités politiques avec l'extension des pouvoirs résultant du processus de la

décolonisation va amplifier les manifestations de discrimination. Sur le terrain, cette situation est illustrée par l'apparition des fiefs électoraux qui correspondent grossièrement aux zones d'ancrage des trois partis dominants la veille de l'indépendance. Ainsi le P.R.D. est solidement établi dans le Sud. Le G.E.N. (devenu le Mouvement Démocratique du Dahomey, puis le Rassemblement Démocratique du Dahomey) ratisse les suffrages du Nord. Quant à l'U.P.D., elle se positionne un peu partout dans le pays avec toutefois ses meilleures scores à Abomey. (14)

En total, pendant trente ans (1961-1990), les luttes politiques, les manifestations ethnico-typiques ont abouti à l'enracinement des manifestations de discrimination et d'exclusion. L'épisode du P.R.D. (1972-1989), avec l'instauration autoritaire du parti unique, n'a pas arrêté la tendance. C'est ce que traduit notamment la publication du «Manifeste du Septentrion», tract distribué à Cotonou le 21 décembre 1989. Ce manifeste s'insurge contre ceux qui rejettent la responsabilité de la faillite du régime du P.R.D. sur les «Gens du Nord» et qui reviennent par conséquent «à la résurgence du tribalisme du régionalisme». (15)

Au terme de cette étude sur les manifestations de discrimination et d'exclusion au Bénin, il faut affirmer avec force, que ces phénomènes font partie intégrante de la vie quotidienne des Béninois même s'ils n'ont pas atteint les sommets qui, ailleurs, explosent en guerres civiles. La discrimination et l'exclusion au Bénin empruntent surtout les chemins de l'ethnocentrisme et du régionalisme.

La gestion de ces phénomènes négatifs a été jusqu'à présent incertaine. Car, la peur de révéler le chat qui dort a fait des manœuvres de la discrimination et de l'exclusion un problème tabou. Au mieux, on se contente de prendre des mesures destinées à faire disparaître les symptômes de mal. Une telle démarche continue d'entretenir un mal dont l'extension compromet dangereusement la cohésion nationale.

Cette étude, si elle a un certain intérêt, c'est de montrer qu'il existe une autre solution. Celle-ci fait appel à la démarche de l'historien pour découvrir dans l'exploration du passé les racines des phénomènes responsables de la discrimination et de l'exclusion. Mais une telle solution est souvent jugée dangereuse puisqu'elle invite à «remuer le contenu dans la pâture».

Mais au-delà de ce désagrement qui n'est que passager, le gain à obtenir en cherchant à résoudre la question une fois pour toutes est immense lorsque l'on est convaincu que les racines du mal sont dans le passé. Dans cette perspective, on doit d'abord se résoudre à assumer le passé quel qu'il soit. Ensuite on

doit viser à une gestion intelligente de ce passé selon la démarche de l'historien qui est fondée moins sur la volonté de juger que sur celle de comprendre.

Dans la pratique et dans le cas précis du Bénin, il s'agit d'examiner tout pour organiser la plus large information autour de ces pages douloureuses de l'histoire qui sont à la base des traumatismes responsables des manifestations de discrimination et d'exclusion. L'objectif est d'exerciser le mal par sa banalisation. C'est à ce prix d'une meilleure connaissance des traumatismes du passé qu'on peut créer les conditions du pardon, de l'acceptation réciproque sur la base du droit à la différence et du devoir de tolérance. C'est dans cet esprit que l'UNESCO a lancé en septembre 1994 à l'échelle des Etats le projet la «Route de l'Esclave» de manière à ce qu'une meilleure connaissance de cet avenir de l'histoire qu'est la traite négrière, crée les conditions d'une paix mondiale fondée sur une coopération renouvelée entre les Etats. La mise en œuvre de cet exemple à l'intérieur des Etats peut renouveler la coopération entre les différentes composantes de la communauté nationale.

#### NOTES ET RÉFÉRENCES

(1) Voir ce sujet, les analyses de R. Gallissot, E. Le Roy, A. Bourg sur l'Etat africain, «le poids du modèle» in C. Couper-Vidrovitch et Alain Forest, «Décolonisation et nouvelles dépendances... Presses Universitaires de Lille, 1986, pp. 51-157.

(2) Cette question a soulevé un débat passionné et houleux dans une des Commissions de Critique Internationale : «De la traite négrière au défi de développement : réflexion sur les conditions de la paix» organisé par le Bénin et l'UNESCO à Ouidah (Bénin) en septembre 1994, à l'occasion de la Conférence de lancement du projet UNESCO «La Route de l'Esclave».

(3) Des trésors de négociations ont été dépensés pour réduire la distension intervenue avec la naissance du FACEEN.

(4) Ce souci se lit plus ou moins à travers la répartition des postes ministériels au sein des différents gouvernements de Renouveau.

(5) Enquête de terrain à Parakou en février 1997. Interview de Mama Sirou Aboubakar Karim, 40 ans, Consultant.

(6) Enquête de terrain dans l'Aïcora en février 1997. Informations recueillies de Thomas Sindossa, 35 ans, instituteur à Djougou ; du maire de Ouaké, instituteur, 40 ans.

(7) Voir Justin T. Ayoula, Introduction à l'histoire de l'Anato du plateau d'Aghome 1500-1929, Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université Nationale du Bénin, 1990.

(8) Enquête de terrains à Ouidah en janvier 1997 auprès des collectivités familiales Aïndéhoun, Février 1997 auprès des familles Colfia de (Togon) Léké et Zoléhon de (Nigéria).

(9) Voir Paul Hazomé, Dogonkimi, op. Cfr., p. 177.

(10) Naissance d'un Etat Noir,..., L.G.D.J. Paris, 1969, 537 pages.

(11) Ibid., p. 98.

(12) Ahomadégbé démissionne de l'U.P.D pour rejoindre le Bloc Populaire Africain (B.P.A.) d'Émile Polissin, ayant de prendre en 1956 la direction de l'Union Démocratique Dahoméenne (U.D.D.).

(13) Gélib, op. cit. pp. 58 et suivantes

(14) Ibid., p. 104.

par Sylvain C. Anignikin  
de l'Université Nationale  
du Bénin, Cotonou



Sylvain C. Anignikin

**RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...**

## LE DIOCÈSE DE PARAKOU EN SYNODE ÉGLISE-FAMILLE DE DIEU

La catholicité d'une Église peut s'apprécier dans son souci réel de communion avec les autres Églises. «En vertu de cette catholicité, chacune des parties apporte ses propres dons, en sorte que le tout et chacune des parties s'accroissent par un échange mutuel universel et par un effort commun vers une plénitude dans l'unité»<sup>(1)</sup>. Chaque Église particulière est appelée à participer à l'universalité dans la diversité. La participation à la communion et le souci de l'universalité en vue du bien commun de l'ensemble des Églises et en particulier celles du Bénin nous éprouvent à partager ce qui vit le diocèse de Parakou. C'est la raison d'être de ces lignes. Nous nous proposons de rendre compte de la marche de l'Église du Sud-Borgou en synode qui sans tambour ni trompettes est résolument à l'œuvre autour du thème: «Église-Famille de Dieu». Nous articurons cette présentation en trois axes principaux :

- \* Qu'est-ce qu'un synode ?
- Pourquoi le Synode de Parakou ?
- \* Les Grandes préoccupations du Synode.
- \* La route du Synode ?

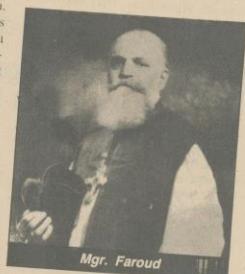
### QU'EST-CE QU'UN SYNODE DIOCESAIN ?

Le mot synode vient du grec Sun : ensemble, avec et Odos : Chemin. Il signifie "Chemin parcouru ensemble". Le nouveau Code du Droit Canonique<sup>(2)</sup> définit le synode diocésain comme la "réunion des prêtres et des autres fidèles de l'Église particulière choisis pour apporter leur concours à l'évêque diocésain pour le bien de la communauté diocésaine tout entière (...)" Il est en outre une excellente expression de co-responsabilité car même si l'Évêque est le législateur unique, les autres personnes qui participent au Synode lui prêtent une aide qualifiée. Son objectif peut être résumé en quatre points :

- 1<sup>o</sup> Appliquer à une situation locale la doctrine et la discipline de l'Église universelle.
- 2<sup>o</sup> Édicter des règles pour l'action pastorale.
- 3<sup>o</sup> Corriger, si besoin est, des erreurs ou des vices existants.
- 4<sup>o</sup> Assumer la responsabilité commune dans l'éducation du peuple de Dieu.

### À L'ORIGINE DU SYNODE DE PARAKOU

Au Bénin, l'Église de Parakou n'est pas la première à organiser un synode diocésain. L'archidiocèse de Cotonou dont les débuts d'évangélisation remontent en 1861 a eu à organiser le premier synode diocésain en janvier 1975. C'est toujours pour un but précis qu'un évêque convoque un synode. On ne s'y lance pas pour une tâche imprécise.



Mgr. Faroud

Un bref rappel historique<sup>(3)</sup> de l'Évangélisation dans le Borgou est nécessaire pour mieux cerner l'origine du Syndicat de ce diocèse. Au début du siècle, une première tentative d'évangélisation a eu lieu à Pérérè mais celle n'a pas duré. Ce n'est qu'en 1931 que fut fondée la Mission de Niamey par Mgr. Faroud et, en 1937, la première paroisse du Borgou a été créée à Kandi par le Père Truhand. En 1944 la paroisse de Parakou est fondée. Le 13 mai 1948, Parakou sera érigé en Préfecture Apostolique et Mgr. Faroud fut nommé

partition de son territoire en deux diocèses. Ce qui fut fait le 6 février 1964 Mgr. Van den Bronk et Mgr. Redois en devinrent les premiers pasteurs titulaires: le premier de Parakou, le second de Nattitingou. Mgr. Van den Bronk restera jusqu'en 1975, année où il présenta sa démission. Il fonda les paroisses de Bagou, Fô-Bouré et Ségbana. Les moines cisterciens s'installèrent à Kokoubou et à Gogounou où un centre est construit pour la formation des catéchistes.

En 1976, Mgr. Nestor Assogba succéda à Mgr. Van den Bronk. Il fut le premier évêque béninois à la tête du diocèse de Parakou.

En consolidant les anciennes Missions, en ouvrant de nouvelles et en faisant appel à de nouveaux ouvriers apostoliques: religieux, religieuses, prêtres, "fidéodum", de l'extérieur ou des diocèses du sud-Bénin, Mgr. Assogba donna un nouvel essor à l'Église du Borgou. L'espoir réel des vocations consacrées aussi bien masculines que féminines pointe à l'horizon et un clergé local y prend place progressive-

### LES TEMPS ONT CHANGÉ

L'Église de Parakou vit aujourd'hui une autre réalité. Elle est et demeure une terre de première évangélisation, d'une part, elle constitue, d'autre part, à l'orée d'une seconde évangélisation, un diocèse en pleine croissance numérique et spirituelle. Continuer d'appliquer indéfiniment une pastorale de toute première évangélisation peut révéler une incapacité à prendre conscience de l'état actuel de cette Église. A ce tourant complexe de son histoire, elle appelle à une réflexion aux dimensions multiples qui touchent à la fois l'économique, la politique, le culturel, le religieux. Penser au renouvellement de cette portion de l'Église en prenant en compte les besoins, les problèmes, le contexte spécifique du diocèse est une urgence. Pour mener à bien cette réflexion afin que se



Mgr. Van den Bronk



Mgr. Robert Chopard-Lallier

ment, l'ouverture de nombreuses écoles primaires. Au même moment, Mgr. Faroud, autorisa l'ouverture des stations de Tchaourou en 1951, de Banikarao et la construction de la cathédrale entreprise par les PP. Cuq et Erhel. Le 3 février 1957, Mgr. Faroud fut remplacé par Mgr. Robert Chopard-Lallier dont le souci principal était la création d'un séminaire pour la formation d'un clergé local. Ainsi naquit le séminaire Notre-Dame de Fatima en 1960. Il fit venir les seuls cisterciens qui construisirent le monastère Notre-Dame de l'Étoile. Il demanda la

comme premier responsable. Sous son impulsion, de nouvelles fondations furent lancées simultanément en juillet 1948 : "Ouénoù, avec le P. Barthélémy; Nikki avec le P. Baudu; Bembéréké avec le P. Vian. A partir de 1950 devait commencer l'ouverture de nombreuses écoles primaires. Au même moment, Mgr. Faroud, autorisa l'ouverture des stations de Tchaourou en 1951, de Banikarao et la construction de la cathédrale entreprise par les PP. Cuq et Erhel. Le 3 février 1957, Mgr. Faroud fut remplacé par Mgr. Robert Chopard-Lallier dont le souci principal était la création d'un séminaire pour la formation d'un clergé local. Ainsi naquit le séminaire Notre-Dame de Fatima en 1960. Il fit venir les seuls cisterciens qui construisirent le monastère Notre-Dame de l'Étoile. Il demanda la

descendre le renouveau dans cette Famille de Dieu à l'aube du nouveau millénaire, le besoin d'un nouveau souffle, souffle d'un synode diocésain s'est fait ressentir. Car face aux interpellations, aux espérances, l'Église ne convaincra personne en évoquant les vraies questions, en ignorant délibérément les voies de solution courageuses et transformatrices. Devant les urgences et les exigences de l'évangélisation, l'évêque de Parakou, Mgr. Nestor Assogba, lors du pèlerinage de Bembéréké le 21 janvier 1996, annonça l'ouverture du synode. Annoncer le synode en ce lieu de rassemblement du diocèse, c'est engager toute la chrétienté dans une croissance spirituelle unanime, c'est engager face aux décisions toute la communauté. C'est engager pasteurs et laïcs dans une réflexion audacieuse mais non fantaisiste pour une pensée novatrice. A l'étape actuelle de l'évangélisation du Borgou, il sera pertinent et efficace de faire des laïcs les hérauts puissants de la foi en Jésus né à Noël. Crucifié — Ressuscité, et faire prendre conscience aux laïcs qu'ils sont les ouvriers de l'évangélisation de leurs milieux de vie où les sectes prolifèrent et répandent parfois des enseigne-

(Lire la suite à la page 10)

RELIGION RELIGION RELIGION RELIGION RELIGION RELIGION

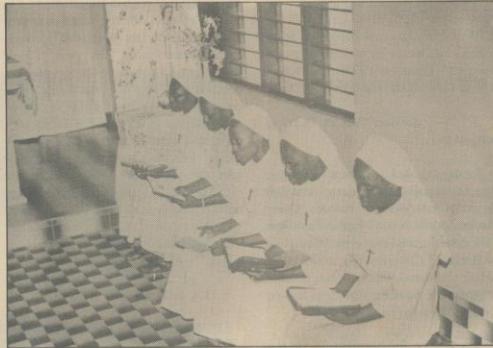
## LES SŒURS DE SAINT AUGUSTIN (SSA) ET LES ŒUVRES PONTIFICALES MISSIONNAIRES (OPM)

Le dimanche 20 juillet dernier, une soixantaine de sœurs de Saint Augustin, sous la responsabilité effective de la Mère Catherine Koungou, ont pris part à toute une journée de session sur les Œuvres Pontifiques Missionnaires animée par l'Abbé Dorothee Hamaouzo, directeur national des OPM. Ce fut l'occasion d'un exposé sur la structure, la nature, le contenu, les orientations et différentes œuvres pontificales missionnaires. Mais au fait de quoi s'agit-il ? Quand les célébrer ? Et en quoi nous concernent-elles ?

**L'œuvre pontificale de l'enfance missionnaire (OPEM) ou la sainte enfance** fut fondée en 1843 par Mgr. Forbin Janson, évêque de Nancy. Le 3 mai 1922, elle reçut le titre officiel d'Œuvre Pontificale. Il s'agit de la propagation de la foi par les enfants pour les enfants au moyen du partage de foi, de moyens matériels avec les enfants des régions et des Églises les plus démunies. Attirer l'attention des enfants sur les besoins de ceux qui sont matériellement plus pauvres, leur faire découvrir en même temps les richesses de ces derniers en valeurs spirituelles. Depuis son origine, l'Œuvre a contribué à l'élosion de vocations missionnaires : « sauver l'enfance par le moyen de l'enfance ».

C'est un creuset pour la promotion de l'esprit missionnaire chez tous les enfants de notre pays. Ils sont dans nos internats, nos maisons, nos écoles maternelles et primaires, dans les divers mouvements d'enfants, et surtout au catéchisme. Il s'agit en fait de leur offrir une sensibilisation, une formation et une information qui leur permettent de s'imprégner de cet esprit à partir des nouvelles de la vie et des besoins d'autres enfants comme eux (dans leurs propres maisons, leurs quartiers, leurs paroisses, leurs villages ou villes, leurs écoles, leurs pays, et dans le monde entier). Cette présentation les inspire et les motive. Le but est de susciter et d'entretenir chez eux le sens du partage spirituel, matériel et personnel. Les religieuses ont reconnu que tout cela relève de leur vocation. Reconnaissant de façon plus vive encore le fait que notre Église du Bénin vit énormément d'entr'aide universelle des enfants de par le monde entier, elles se sont engagées à ouvrir à cette dimension missionnaire, tous les enfants dont elles l'ont chargée. L'Œuvre organise chaque année une journée universelle des enfants fixée à l'Épiphanie. A cette occasion, les enfants sont invités à l'entr'aide par leurs prières, leurs sacrifices, et leurs offrandes. Ainsi font-ils découvrir entre eux-mêmes le visage de Jésus-Christ Sauveur.

Le jeudi saint, nous célébrons, l'œuvre de l'Union Pontificale Missionnaire. Fondée en Italie en 1916 par le Père Paolo Manna, cette œuvre, d'abord une association de prêtres, fut élargie aux religieuses et aux religieux en 1949. Le 28 octobre 1956 l'Union reçut le titre officiel «Pontificale». Elle existe dans plus de 50 pays dont le nôtre. Elle vise la formation et l'information missionnaires de ses membres, élargie à des laïcs engagés, dans le ministère pastoral de l'Église. Elle favorise les échanges entre tous ceux



qui œuvrent au service de l'Église dans les différents continents pour donner à toutes les activités pastorales une dimension missionnaire.

En effet, le fondateur était convaincu que la diffusion d'un esprit missionnaire dans les familles, les communautés, les paroisses, les mouvements, les diocèses dépendait de la sensibilisation missionnaire des pasteurs eux-mêmes. Il réussit de motiver «tous les croyants pour tous les non-croyants». En mobilisant les prêtres, on mobilise tout le peuple de Dieu. L'objectif de l'Union Pontificale Missionnaire est la formation et l'information missionnaires des prêtres, des membres des instituts religieux ou des sociétés de vie commune ou des instituts séculiers, des candidats au sacerdoce et à la vie consacrée, ainsi que des autres personnes engagées dans le ministère pastoral de l'Église par le biais de sa revue «Omnis Terra».

Ici au Bénin, nos différentes unions : les Instituts missionnaires, l'UREB, l'UCB, les associations de séminaristes, des malades, des laïcs engagés, etc. devraient se faire connaître de cette œuvre et collaborer dans ce même esprit missionnaire. Puissons-nous tous en profiter pour une vaste campagne de sensibilisation au niveau de chacune de nos unions.

Sans constituer une œuvre pontificale comme les autres, la collecte pour l'entretien des lieux saints à Jérusalem est désormais inscrite dans notre tradition. Il s'agit de la prise de conscience de notre devoir vis-à-vis de l'Église en terre sainte. En effet, le vendredi saint nous rappelle les événements de la passion et de la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ à Jérusalem. C'est à juste titre que cette localité représente pour les chrétiens du monde entier un lieu saint. Ce jour, prières, témoignages et collectes vont en direction de Jérusalem par l'entremise de la secrétairerie d'Etat du Vatican.

**L'œuvre pontificale missionnaire de Saint-Pierre Apôtre :** C'est en 1889, à Caen (France), que les dames Stéphanie et Jeanne Bigard (mère et fille) posèrent les fondations de l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre.

était Marie-Pauline Jaricot. L'œuvre reçut un statut pontifical le 3 mai 1922. Elle devint ainsi l'organe officiel de l'Église pour la coopération missionnaire. Elle a comme objectif de susciter un intérêt pour l'évangélisation universelle dans tous les secteurs du peuple de Dieu, dans les familles, les communautés de base, les paroisses, les écoles, les mouvements, les associations, afin que le diocèse tout entier prenne conscience de sa vocation missionnaire universelle, de promouvoir entre les différentes Églises locales, en vue de l'évangélisation du monde, l'entraide tant spirituelle que matérielle et l'échange de personnel apostolique. Chaque année, le mois d'octobre est consacré à la prière pour la mission universelle, aux témoignages de foi et aux collectes pour la caisse de solidarité universelle qui subventionnent d'ailleurs, en partie, bien des projets au bénéfice de nos Églises. Les sœurs ont bien située leur vocation dans cet esprit de promotion de l'esprit missionnaire universel chez les jeunes et les adultes qu'elles rencontrent dans leur ministère. Dès le vendredi, 27 août après, une deuxième rencontre eut lieu et cette fois-ci avec les responsables des diverses maisons de l'Institut pour étudier les modalités de demande de subсидes. Ce fut tout aussi passionnant.

En guise de conclusion, remarquons que cette rencontre a permis aux religieuses de mieux saisir leur rôle dans la promotion des OPM. Dès lors, toutes les activités éducatives et apostoliques intégreront l'esprit de la mission universelle dans la formation des enfants (au jardin d'enfants, dans les écoles primaires, dans les internats, les centres féminins, les mouvements d'action catholique), des jeunes et des adultes, etc. Car, en fait, il ne s'agit pas d'inventer une autre structure mais d'imprégner tout ce qui se faisait déjà de l'esprit missionnaire universel. Comme le stipule le Concile Vatican II dans le document «Décret sur l'activité missionnaire de l'Église: Ad gentes», les OPM, œuvres du Pape et du collège épiscopal, même au niveau des Églises particulières, occupent à bon droit la première place, puisqu'elles sont des moyens pour pénétrer les fidèles catholiques, dès leur enfance, d'un esprit vraiment universel et missionnaire, et pour provoquer une collecte efficace de subSIDES au profit de toutes les missions selon les besoins de chacune» (A.G. n° 38). Instruments privilégiés et officiels, les OPM servent donc la vie et la vitalité de toute Église et de toute l'Église. Tous les diocèses de notre pays disposent d'un directeur des OPM, chargé d'insuffler l'esprit missionnaire universel dans toutes nos activités et dans tous les secteurs. Puisque tous les autres instituts et congrégations, nos diverses communautés paroissiales sollicitent aussi des entretiens sur le contenu, la nature, l'importance et le fonctionnement des Œuvres Pontifiques Missionnaires dans la vie de notre Église.

Abbé Dorothee Hamaouzo  
Directeur national des OPM  
01 BP 491 Tél. : (229) 32-14-46

L'œuvre pontificale de la propagation de la foi fut fondée à Lyon en 1822 par un groupe de laïcs, dont la figure centrale

10

« LA CROIX DU BENIN »

24 OCTOBRE 1997

## RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

# LE DIOCÈSE DE PARAKOU EN SYNODE ÉGLISE-FAMILLE DE DIEU

*(Suite de la page 8)*

ments mortifères. Le chrétien se doit d'être responsable, dans la société et dans la famille.

Face aux problèmes de vie et de foi, l'élán d'espérance novatrice n'est possible sans cette mobilisation générale de l'Église-Famille de Dieu qui est à Parakou. Cette Famille dans l'union et la Communauté de tous ses fils et filles a le besoin de pointer sur sa vie aujourd'hui pour être encore plus signe du Christ, présente au cœur des réalités du monde. Ensemble elle a à élaborer pour demain les grandes lignes de sa mission d'évangélisation et de promotion humaine dans les réalisations particulières du diocèse.

**LES GRANDES PRÉOCCUPATIONS DU SYNODE (5)**

Le but de ce synode diocésain est une évangélisation profonde. Il s'agit d'une consultation à la base sur la vie de l'Église de Parakou, en vue d'une meilleure organisation de la communauté chrétienne. «Notre Église-Famille de Parakou visera à entrer dans le troisième millénaire avec un visage neuf».<sup>(6)</sup>

Ensemble toute la chrétienté doit s'occuper et se préoccuper de l'élaboration des jalons pour le renouveau du diocèse de Parakou autour du thème du synode, "l'Église: Famille de Dieu". Sept thèmes de réflexion traduisent les attentes et les préoccupations de cette église.

**1<sup>e</sup>) — L'Église, famille de Dieu :**

Il faut savoir réellement son identité. La question fondamentale à ce niveau est la suivante. Qui sommes-nous, Église-Famille de Dieu ?

**REPORTE AU JEU CHIFFRES CODÉS de la page 5**

A = 11 ; B = 12 ; C = 14 ; D = 13 ;

**REPORTE AU MOTS CROISÉS de la page 5**

A B C D E F G H I J

1	P	A	R	R	I	C	I	D	E	S
2	O	L	E	O	L	E	O	V	E	
3	S	I	S	E	I	N	O	I	N	
4	S	E	I	N	O	N	U	I	T	
5	I	N	S	U	L	T	E	R	A	
6	B	E	T	E	R	O	R	I	N	
7	L	E	E	N	A	O	S	T	O	
8	E	S	S	U	E	D	E	R	O	
9	S	T	U	E	R	R	A	O	R	
10	T	I	S	S	E	R	A	N	D	

Conscrits, chaque fils de l'Église-Famille de Dieu a une mission dans l'Église, un long chemin est parcouru. Le comité prépara-

**2<sup>e</sup>) — L'Évangélisation :**

Il faut la réponse à l'appel de Jésus. "Allez et de toutes les nations, faites des disciples". Comment l'Église du Borgou répond-t-elle à cette injonction du Christ?

**3<sup>e</sup>) — Justice, Paix et Développement :**

Le message de Jésus s'adresse aux pauvres, à ceux qui souffrent, qui peinent, dont les droits sont violés et bafoués. Quelle parole et quelle action l'Église, Famille de Dieu, doit-elle proclamer et mettre en œuvre au Borgou ? Comment renouveler et lier encore plus dans le diocèse l'évangélisation et promotion humaine dans tous les secteurs de la vie humaine ?

**4<sup>e</sup>) — Le financement, la vie matérielle de l'Église :**

Jésus et ses disciples faisaient bourse commune du fruit de leur travail. Saint Paul s'enorgueillit du travail de ses mains pour vivre et remplir sa mission. De quoi l'Église vit-elle ? Comme en famille, les fils de l'Église de Parakou partagent-ils une partie du fruit de leur travail pour faire vivre l'Église ? Comment réduire la dépendance financière des anciennes Églises pour être capable à notre tour de donner et de partager ?

Comment nos paroissiens, nos communautés, nos mouvements se présentent-ils en charge ?

**5<sup>e</sup>) — L'Inculcation :**

Chaque fils de l'Église est né et vit dans une culture.

Qu'y a-t-il à évangéliser dans nos cultures ?

Quels sont les éléments déjà marqués par le Christ ?

Qu'y a-t-il à inculturer dans la vie de l'Église ?

Comment rendre le Christ authentiquement africain dans l'Église du Borgou ?

**6<sup>e</sup>) — La formation :**

L'évangélisation est liée à la formation. Depuis la formation élémentaire qu'est l'alphabetisation jusqu'à la formation humaine et chrétienne de tous. Comment forme-t-on dans cette Église-Famille de Dieu. A-t-on le souci de la formation biblique et chrétienne, le souci de la formation des prêtres, religieux, catéchistes, familles chrétiennes, responsables des communautés et mouvements... ?

**7<sup>e</sup>) — Les vocations et les ministères dans l'Église :**

Dans la ferveur du synode, le diocèse consacre ses assemblées générales annuelles de novembre et d'avril (ou mai) aux sessions synodales.

Depuis l'annonce du synode diocésain à Beninbéké le 21 janvier 1996, un long chemin est parcouru. Le comité prépara-

une "vocation". Vocation au mariage, à la vie sacerdotale, à la vie religieuse, avec leur mission ou leur "ministère" particulier. Aucun mode ne peut laisser indifférent. La richesse à tous ces niveaux devrait être la pauvreté et la disponibilité de serviteur. Comment les fâches, les préteurs, religieux et religieuses doivent-ils le vivre et l'incarner dans leur vie quotidienne ? Comment appeler et accompagner les jeunes qui aspirent à la vie sacerdotale et religieuse ? Comment mieux vivre notre co-responsabilité réciproque au service de la mission ? Notre Église demande-t-elle aussi de nouveaux ministères ?

**LA ROUTE DU SYNODE**

L'évêque a retracé dans une lettre circulaire du 25 mai 1996 les différentes étapes de l'évolution du synode.

- \* Réponse au questionnaire préliminaire pour déterminer les préoccupations.
- \* Dépouillement.
- \* Mise en forme des lineaments portant sur sept thèmes.
- \* Réponses aux lineaments.
- \* Dépouillement.
- \* Confection de l'Instrumentum laboris (document de travail).
- \* Étude du document.
- \* Célébration du Synode.

Les sept thèmes vont être les premières études du synode diocésain. A la fin de chaque théme, les propositions seront rassemblées et formulées. Une fois l'ensemble des sept thèmes parcoure, toutes les propositions seront étudiées au cours des assemblées syndicales convoquées et présidées par l'évêque aux temps forts liturgiques et pastoraux (Avent, Noël, Carême, Pâques, Pentecôte). Ces assemblées syndicales formuleront des résolutions qui seront présentées à l'évêque.

Et à l'horizon de l'an 2000, l'évêque promulgatera au cours de célébrations syndicales les résolutions qui lui sembleront les meilleures pour l'évangélisation et la promotion de l'Église-Famille de Dieu qui est l'Église du Sud-Borgou. Ces résolutions promulguées et rassemblées dans un document post-synodal donneront — si elles connaissent une application concrète — le visage nouveau de la mission d'évangélisation dont le diocèse de Parakou veut témoigner au service du Christ et des hommes de notre temps.

Dans la ferveur du synode, le diocèse consacre ses assemblées générales annuelles de novembre et d'avril (ou mai) aux sessions synodales.

Depuis l'annonce du synode diocésain à Beninbéké le 21 janvier 1996, un long chemin est parcouru. Le comité prépara-

toire du synode mué en secrétariat a élaboré un premier questionnaire qui a été adressé à tous ceux qui voulaient y répondre, catholiques ou non catholiques et non chrétiens. Ce questionnaire lancé le dimanche 31 mars 1996, jour des rameaux, dans les paroisses aura permis d'avoir un premier aperçu des préoccupations et des attentes des fidèles catholiques mais aussi des non catholiques. Aujourd'hui les thèmes "l'Église-Famille de Dieu", "l'Évangélisation et l'Inculcation" sont étudiés. L'Assemblée annuelle de novembre 1997 sera consacrée à l'étude du troisième thème : "Justice-Paix et développement".

**QUE DU DIOCÈSE DE PARAKOU S'ÉLÈVENT DES MAINS...**

Aveugnons qu'il y a beaucoup de difficultés inhérentes à la réussite d'un synode. A tout instant le secrétariat doit toujours viser l'objectif d'un synode qui n'est pas un forum de déclarations académiques ou une mise en place de méthodes, de formes pastorales. Il est donc saint Bernard de Clairvaux disait d'un concile "Ecclesia retro et ante oscula" "l'Église regardant en même temps dans le passé et vers l'avenir". Au-delà des hommes et de leurs limites, c'est vers l'Esprit qu'il faut tourner nos regards. C'est de l'Esprit qui procède l'énergie spirituelle, le souffle qui peut animer tout ce renouveau auquel aspire l'Église de Parakou pour renouer, réinventer ce dialogue, cette rencontre en profondeur entre l'Évangile et chaque baptisé. Cette énergie est amour, lumière et feu. Cet amour procède tout entier du Christ, l'Alpha et l'Oméga, "la plénitude et le Plénifiant".

Qui du diocèse de Parakou s'élèvent des mains priant Dieu, les mains aidant, participant à la grande œuvre du Synode dont la réalisation débouchera sur une nouvelle jeunesse avec la force de l'Évangile, sur un renouveau escompté au début du nouveau millénaire.

*Aurélien Favi  
Grand sénéchal  
Saint-Gall, Outaïdak*

**NOTES**

(1) Concile œcuménique Vatican II, *Lumen Gentium* 13-34 Editions du Centurion, Paris 1967.

(2) *Code du Droit Canonique* n° 460.

(3) Cf *Histoire de l'Évangélisation du Borgou*.

(4) *Église au Borgou Tôô Dabatara* n° spécial 1986.

(5) Cf. *Archives du Diocèse*.

(6) Mgr N. Assogba, *Circulaire* n° 150/T96, 25 Mai 1996.

(7) *Pierre Teilhard de Chardin*.

## DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

# CONGO : SASSOU N'GUESSO REVIENT : MENACE SUR LA DÉMOCRATIE

Pascal Lissouba renversé, et c'est le retour au pouvoir de Denis Sassou N'Guezzo.

Si au bout de cinq mois de guerre civile, la victoire a choisi le camp de Sassou N'Guezzo, la jeune démocratie congolaise, elle, s'en trouve hélas fragilisée. Après la chute de Brazzaville, l'ex-président natal à Dolisie, au sud du pays où semblait s'organiser une poche de résistance des éléments qui lui sont restés fidèles. Mais voilà l'homme que l'on soupçonnait de vouloir prendre le maquis, quitter inopinément le Congo à destination de certaines capitales de l'Afrique de l'Ouest. Cette décision précipitée est intervenue au moment même où l'on signale des ralliements au nouveau maître du Congo, de personnalités de l'ancien régime comme le maire de Pointe-Noire, M. Thysière Tchikaya, leader du Rassemblement démocratique pour le progrès social (RDPPS), ancien ministre de Lissouba.

L'ex-président congolais est arrivé lundi dernier à Lomé où il a eu des entretiens avec le président togolais Eyadéma. Il est ensuite reparti pour Ouagadougou au Burkina Faso où il avait atterri samedi. Les autorités locales n'ont pas précisé la durée du séjour de leur hôte.

### SAUVER LES MEUBLES

Lissouba a certes tenté à sa manière de sauver le processus démocratique en cours dans son pays. Mais c'est à croire qu'il se sentait si abandonné ou lâché par ses amis qu'il ne savait plus où donner de la tête. En effet, à quelle débâche d'initiatives diplomatiques personnelles n'avons-nous assisté ? Sorties et contacts tous azimuts, dont la nécessité et l'opportunité n'étaient pourtant pas toujours prouvées. Certains de ses amis d'âme étaient curieusement regrettables. Tel son refus peu courtois de se rendre au mini-sommet de l'OUA sur le Congo tenu du 14 au 15 septembre dernier à Libreville. Devant les épées, qui plus est, quand on est concerné au premier chef, de telles attitudes ne sont point diplomatiques. Ce sont ces face-à-face, entre membres de la même organisation commune, qui permettent au besoin, de tester ses vrais amis.

Ironie du sort, Lissouba est évincé du pouvoir, un mois après ce canapé diplomatique infligé à ses pairs, les mêmes qui aujourd'hui acceptent volontiers de lui accorder l'asile sur leur territoire. Il devra maintenant les prendre au sérieux pour se faire écouter.

Il aura surtout besoin de compter sur leur sens de responsabilité et leur solidarité pour obtenir de son adversaire victorieux, que cessent effectivement les hostilités au Congo et que ses anciens partisans ne soient objets de représailles ni de chasse à l'homme inutiles.

Puisse la complicité du silence ne pas nous tenir plus longtemps !

### LE MERCREDI NOIR DE LISSOUBA

Rien ne laissait cependant présager que ce 15 octobre 1997 serait le mercredi

noir pour le président congolais Lissouba. En l'espace de 48 heures seulement, la situation militaire a basculé en faveur de son adversaire Denis Sassou N'Guezzo. Les affrontements entre les forces des deux

réserve en 1992 du giron des intérêts politico-financiers étrangers, Lissouba a fait le choix difficile et périlleux de s'implanter à la démocratie.



Le Président renversé  
Pascal Lissouba

belligérants duraient depuis le 5 juin dernier. Devant l'impuissance diplomatique quasi totale à cet égard ces dernières semaines, on savait que l'issue de ce duel fratricide ne tenait plus qu'à un fil. Néanmoins, nombre d'observateurs ne s'imaginaient pas immédiatement la victoire de Denis Sassou N'Guezzo. Les 14 et 15 octobre, la chefferie de Pointe-Noire seconde ville du Congo et poumon économique du pays suivie de celle de la capitale, Brazzaville a sonné le glas pour Lissouba.

Dans les rangs des démocrates africains, d'aucuns font mine de s'étonner de la défaite de Lissouba. Ils se laissent même gagner par un pessimisme larvé. Non sans raison. Trop tard. Car, il aurait fallu se constituer en une sorte de front du refus tant au Congo qu'à l'étranger et agir en conséquence avec conviction et promptitude. Au lieu d'une pareille réaction dissuasive, on est plutôt resté passivement à observer la confrontation armée Lissouba-Sassou N'Guezzo comme une sorte jeu du chat et de la souris. C'était sans compter avec le machiavélisme diabolique des professionnels pyromanes et de leurs commanditaires dans l'ombre, aux identités multiples et aux visages changeants.

Si Pascal Lissouba était un dirigeant politique à leur favoriser les passe-droits, il n'aurait sans doute pas connu l'échec en dépit de la légitimité de son pouvoir.

Ainsi, à vouloir résolument sortir son pays riche en pétrole (113 M. de tonnes de



Le nouvel homme fort du Congo,  
M. Denis Sassou N'Guezzo

Gageons que le combat mené en désespoir de cause par Lissouba constitue néanmoins une semence qui germera dans le sol africain en général et dans celui du Congo en particulier.

Le Congo-Brazzaville est de nouveau sous le règne de l'ancien dictateur de Denis Sassou N'Guezzo grâce cette fois-ci à un coup de pouce fortement appuyé de l'Angola voisin, José Edouardo do Santos, comme tout porte à le croire. Mais pour quel avenir ?

### LA CRISE : SON ÉVOLUTION

La crise congolaise est née dans le contexte de tension et d'agitation politique qui caractérisent généralement les échéances électorales en Afrique.

Au Congo, le mandat de 5 ans du président Lissouba, leader de l'Union panafrique (UPADES) pour la démocratie sociale (UPADES), devait s'achever le 31 août 1997, et l'élection présidentielle était prévue pour le 27 juillet dernier. C'est la fièvre prélectorale qui a provoqué les incidents du 5 juin dernier. A ce sujet, le président Lissouba a déclaré que l'armée régulière était «en mission commandée» pour le rétablissement de l'ordre public, mission qu'a tourné en guerre civile. C'était la première intervention du chef de l'Etat à la nation congolaise à propos des affrontements qui venaient d'opposer ses milices «zoulous» aux «cobras» de son prédécesseur Denis Sassou N'Guezzo.

Une médiation nationale est mise en place sous la présidence de M. Bernard Kolélas, maire de Brazzaville et chef du mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), un des principaux partis d'opposition.

Parallèlement, une médiation internationale entre les parties congolaises se tient à Libreville sous les auspices du président gabonais Omar Bongo, et le représentant de l'ONU et de l'OUA, Mohamed Sahnoun. On va alors d'un cesser-le-feu à un autre sans qu'aucun d'eux ne soit effectivement respecté. Les pourparlers inter-congolais pléniers sans résultats significatifs, chaque belligérant campant sur sa position. La crise s'aggrave le 21 juillet 1997, suite à la décision du conseil constitutionnel congolais de reporter l'élection présidentielle et de proroger le mandat du président Lissouba jusqu'à l'élection d'un nouveau président, sans fixer de date pour ladite élection.

Sassou N'Guezo conteste cette décision et rejette le maintien au pouvoir du président Lissouba.

Il estime qu'à partir de la date du 27 juillet 1997 il y a vacance du pouvoir.

Dès lors, il opte pour sa propre lecture de la constitution, et s'arroge le droit de décider du sort du peuple congolais par la force des armes.

Evariste Déglé

### LE SAVIEZ-VOUS ?

\* Le plus petit avion à réaction pilote du monde, testé en France, a seulement 4 m de long et 4 m d'envergure. Vitesse de croisière : 230 km / h.

\* Le romancier Alexandre Dumas remplitrait à lui seul une bibliothèque de taille respectable puisqu'il a publié 1215 volumes !

\* Un pont monumental sera construit par les Japonais au-dessus du canal de Suez, à 48 km au sud de Port-Saïd. Il aura une hauteur de 70 mètres et une longueur totale de 4 kilomètres.

\* Jusqu'à l'invention des protéines en porcelaine, on arrachait les dents des morts (sur les champs de bataille et même dans les cimetières) pour confectionner des dentiers.

\* L'agriculture intensive oblige certains animaux — notamment les gastréopodes — à désertier la campagne pour les zones urbaines. On compte maintenant quatre fois plus d'escargots et trois fois plus d'oiseaux en zone construite qu'en zone agricole.

\* Les mammifères, genre auquel appartient l'homme, ne représentent qu'un groupe de quelque 4 000 espèces sur le million d'espèces multicellulaires qui existent. Sur ce million, 80 % sont des arthropodes, en majorité des insectes.

### 2'208 PAGES ET SEPT VOLUMES

Le Centre des Archives ecclésiastiques Abbé Kanze (CAEK), à Kinshasa, vient de publier les œuvres complètes du cardinal Malula, né à Kinshasa le 17 décembre 1917, ordonné prêtre en 1946, mort à Louvain le 14 juin 1989. Une publication menée sous la direction du jésuite Léon de Saint Moulin. Le résultat : 2'208 pages en 7 volumes.

### ALGERIE : 28 PERSONNES ASSASSINÉES, 17 ISLAMISTES ARMÉS TUÉS

Vingt-huit personnes ont été assassinées ces derniers jours dans une série de massacres et d'attentats à la bombe, et 17 islamistes armés tués par les forces de sécurité et les groupes d'autodéfense, à trois jours des élections locales, indique le lundi 20 octobre 1997 la presse privée.

Plusieurs journaux rapportent aussi que l'armée a lancé plusieurs opérations contre les groupes islamistes, notamment dans la forêt de Baimem, qui jouxte Alger, et abriterait un groupe dirigé par un «émir» chef du groupe islamique Al Qaida. Hocine Kheffif, dit «Flicha».

Hocine «Flicha» est considéré comme le responsable de nombreux attentats et de tueries de civils à Alger et dans sa périphérie.

## ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

# VISA TOURISTIQUE ENTENTE : UN CATALYSEUR POUR L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

Bientôt le troisième millénaire sur fond de mondialisation. Et plus que jamais l'ère du développement en antarctique est révolue. L'Europe l'a si bien compris qu'en 1999 entrera en vigueur, dans cette partie du monde, la monnaie unique, l'Euro. Un mécanisme du renforcement de l'économie européenne. Si en Afrique, les organismes régionaux ne manquent pas, ils ne sont, par contre, pas toujours utilisés à bon escient. L'OUA, la CEDEAO, l'UEMOA et autres se cherchent difficilement sur la voie de l'intégration. Nombreuses, les raisons de ces difficultés sont liées aux langues, aux monnaies et surtout au manque réel de volonté politique. Dans notre zone aujourd'hui, un filon par lequel l'on peut prendre profit serait le projet de visa touristique entente (VTE). Récemment, il a fait, à Cotonou, l'objet d'un séminaire de formation et de sensibilisation des personnels des administrations concer-

nées. À coup sûr, ce visa renforcera l'intégration au sein des cinq pays du Conseil de l'Entente (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger et Togo) d'autant qu'ils accepteront abandonner une partie de leur souveraineté en la matière.

En vérité, l'espace «Entente» est dans la sous-région celui qui est le mieux servi par un réseau de routes qui, au-delà du développement touristique, répondent aux impératifs du développement global. Près de 6000 km de routes internationales viables relient aujourd'hui les cinq pays de l'espace. Au plan logistique, le parc automobile connaît, depuis une décennie, une quasi explosion avec pour conséquence un développement des moyens de transports des personnes et des biens. A travers ses trois ports et près de 2000 km de chemin de fer, l'espace «Entente» dispose d'une richesse immense et particulièrement variée d'attrac-

tions naturelles, culturelles et économiques. Tout cela constitue des opportunités à exploiter sur des bases clairement définies. Et c'est à ce niveau que le visa touristique, est aussi un instrument de marketing pour les opérateurs économiques. Argument supplémentaire de vente, il va leur permettre d'être un peu plus compétitifs.

La libre circulation des personnes, biens et services clamée à cor et à cri depuis des lustres, devrait devenir réalité si tant il est vrai que l'Afrique, et singulièrement la sous-région, aspire au développement. Le projet du visa touristique initié par les ministres du commerce des pays de l'Entente pourrait donc constituer un catalyseur pour l'intégration économique à l'heure de la mondialisation. Le plus tard serait le mieux.

Ph. L. Amoussou

## UN VILLAGE «ÉCOLOGIQUE» REVERDIT SON TERROIR

Sans tapage médiatique et sans gros financements, des villages burkinabé «réverdisent» leurs terroirs gagnés par la désertification. Bien gardés, les animaux prospèrent, les arbres poussent, les cultures produisent et les paysans sont satisfaits.

Le nom du village de Tibin ne figure sur aucune carte touristique ou routière du Burkina. Perdu dans la savane herbeuse, quelque part dans la province du Passoré, à 115 km au nord-ouest de Ouagadougou, ce hameau ne présente, *a priori*, aucun attrait. Pourtant, depuis huit ans, ce qui s'y passe est inédit et digne d'intérêt : ici, tout le monde est «écolo».

Du coup, le décor est atypique. Il tranche avec ces paysages sahariens très souvent meurtris, violençés par les intempéries et l'action dévastatrice de l'homme. Tout au long des pistes, lesunes plus caillouteuses que les autres, qui mènent au village, le visiteur est émerveillé par la nature. Ça et là, on aperçoit de petits bosquets d'eucalyptus, propriétés des paysans. Les herbes hautes de plusieurs centimètres recouvrent les prairies et laissent paresseusement bercer par le vent. Plus rare encore : il n'y a pratiquement pas de trace de feux de brousse. Ce paysage de rêve est «l'œuvre» des paysans. C'est ce qu'explique M. Yemdaogo Dalkoum, président du groupement villageois de Tibin : «Nous avons compris que la mort de la brousse peut avoir des conséquences dramatiques pour le village. Nous savons aussi que l'homme n'est pas le seul prédateur de la nature, il y a notamment les animaux. Ils broutent n'importe quelle repousse naturelle et cela entraîne la disparition des arbres et des herbes. Pour empêcher que notre brousse se meurt, nous avons, grâce à la LUCODEB (Lutte contre la Désertification au Burkina) mis nos animaux dans des enclos pour qu'ils ne mangent pas tout ce qui leur tombe sous la dent».

L'initiative de cette «révolution verte» vient d'un prêtre catholique, le père Balmans, qui, en 1987, a créé le programme LUCODEB, placé sous la tutelle de la direction de la foresterie villageoise. Son objectif est d'inciter les paysans à prendre en charge leur environnement. La méthode est simple : éviter le surpâturage en enfermant les animaux dans des enclos adaptés où ils sont nourris de fourrage et surtout de résidus de récoltes. Ce qui permet du même coup d'augmenter le rendement de l'élevage et la production agricole.

Préserver les sols et les arbres est une nécessité dans ce pays où, estime-t-on, 50 000 ha sont perdus chaque année à cause de la désertification. Dans une étude consacrée à l'environnement, Jacques Guéda Ouédraogo, enseignant à l'Université de Ouagadougou, affirme en 1992 que pour rebosser ces 50 000 ha, il faudrait débourser la somme pharaonique de 12,5 milliards de F cfa.

**Animaux bien gardés, terres préservées.** Pour un pays aussi pauvre que le Burkina, c'est un luxe qu'aucun gouvernement ne saurait se permettre. Mieux vaut, pensent les experts, former les villageois à préserver eux-mêmes la nature qui les entoure. «Nous nous sommes organisés ici de manière à ce

que chaque habitant du village soit impliqué dans la gestion de l'environnement», souligne M. Dalkoum. Selon Laurent Sedgo, coordinateur du projet, au départ, cela n'a pas été facile : «Nous avons eu plusieurs séances de travail, nous avons beaucoup échangé, et nous leur avons parlé des multiples avantages de la stabulation des animaux». Le programme LUCODEB a octroyé aux «verts» de Tibin des subventions de l'ordre de 200 000 F cfa (dont le tiers seulement est remboursable en 5 ans) pour l'achat de charrettes et de fûts de 200 litres. Ce matériel est destiné à transporter le fourrage et l'eau pour les animaux.

Les résultats obtenus sont encourageants. Dans le village, plus aucun animal à quatre pattes ne traîne. Chaque concession a son enclos où sont parkés en permanence chèvres et moutons. Le gros bétail, lui, pâture dans des zones bien délimitées où l'herbe abonde, étroitement surveillée par les enfants du village. Madeleine Compaoré, présidente du groupement des femmes, est satisfaite : «Les animaux en stabulation appartiennent surtout à nos maris ou nos enfants. Mais dans la répartition des tâches, c'est à nous qu'incombe la corvée d'eau. Dieu merci, avec les charrettes et les fûts c'est plus pratique et on se fatigue moins. Nous profitons d'ailleurs de cet équipement pour transporter du bois, des vivres et bien d'autres choses».

Dans le cadre du programme, les villageois ont aussi

construit dans leurs champs des cordons de pierres pour empêcher l'érosion par la pluie et le vent. Ils ont également aménagé des fosses pour récupérer le fumier des animaux. Une pépinière, qui produit 3000 pieds par an, leur permet de rebosser les abords du village. «Nous sommes fiers que notre village ait été choisi pour tester l'expérience de la stabulation. Même nos enfants participent au combat puisque c'est à eux que revient la garde du gros bétail dans les paturages», se réjouit M. Dalkoum.

A Tibin, le travail effectué est remarquable. Sur le plan écologique, on constate une restauration spectaculaire de l'environnement et du couvert végétal. Économiquement, il y a une nette amélioration de la production animale et, grâce à l'apport de la fumure organique, une augmentation des rendements agricoles. Enfin au plan social, ce programme qui permet une gestion rationnelle des terroirs résout les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Mais pour que la quiétude règne longtemps à Tibin et dans les vingt-quatre autres villages pilotes répartis dans quatre provinces, il ne faut pas que ceux-ci demeurent d'éternelles oasis. Après huit ans d'expérience, il est envisagé d'étendre ces mesures à plusieurs villages voisins afin d'en mesurer les impacts écologiques à plus grande échelle. Des villages ont d'ailleurs déjà demandé à être intégrés à ce programme typiquement burkinabé dont les résultats sont visibles à l'œil nu.

Jules Ouédraogo  
(Sylvia)

